Saint·Jean de·Boiseau

N° 166 • octobre 2020

p. 7

p. 11

p. 14

p. 16

p. 17

information

Sommaire

Saint-Jean-de-Boiseau information
166
octobre 2020

Le mot du maire *3*

Les réunions du conseil municipal *4-5*

Nantes Métropole *6-7*
Auran / Agence d'urbanisme de la région nantaise

Informations générales *8-9*
Merci !
Défi mobilité 2020
Pour une commune « zéro pesticides »
Ma rue en fleurs !

Calendrier *9*

Dossier : Les métiers de la mairie *10-11*
Bâtir des projets individuels dans le cadre commun
Deux têtes nouvelles à la mairie

Dossier :
Portraits croisés : Espace de coordination du bénévolat *12*

L'action municipale *13*
Social *13*
Permanence du CCAS
Chauffeurs solidaires, appel au volontariat
Scolaire *14*
Année scolaire 2020-2021
Enfance, jeunesse *14*
Le jeu de l'écomobilité
Environnement, gestion de l'espace *14-15*
Aménagements rue du Bac
Faut-il couper des arbres ?
International *15*
Festival AlimenTerre 2020
Médiathèque *16*
Bibliothèques en fête
Parenthèse poétique jazz
Culture *17*
Les prochains rendez-vous culturels

Infos brèves *18*

La parole aux groupes politiques *19*

Vos élus à votre écoute *25*

Vie des écoles et des associations *20-30*

À votre service *31*

En couverture :
Merci à tous les bénévoles qui se sont investis dès le début de la crise sanitaire pour fabriquer des masques pour la population boiséenne.

Page 20 :
Depuis le 14 septembre, des parents d'élèves de Boiseau se retrouvent au départ de la Clavelière pour former un vélobus permettant d'accompagner à bicyclette les enfants à l'école élémentaire puis à la maternelle.

Dernière de couverture :
Marché hebdomadaire du jeudi sous la Halle.
***Tous en selle* le 5 septembre.**

Directeur de la publication :
le maire de Saint-Jean-de-Boiseau.
Dossier page 10 :
L'Œil à la page.

Le mot du maire

Prudence

Face à la situation sanitaire liée au coronavirus, la ville de Saint-Jean-de-Boiseau est mobilisée pour protéger la santé de ses citoyens et garantir la continuité de service public. Aussi, un mois après la rentrée scolaire, la prudence est plus que jamais d'actualité. On le constate chaque jour, la circulation du virus est de plus en plus active et les cas de positivité progressent. Les personnels de santé attirent notre attention quotidiennement et nous appellent à l'application stricte des gestes barrières, au port du masque et, de manière générale, au respect des règles, tant au travail que dans nos activités privées. Aujourd'hui, toutes les communes de notre agglomération sont passées en zone « rouge » et le port du masque est devenu obligatoire dans l'espace public.

Sans faire de catastrophisme et surtout sans vouloir sombrer dans des alertes anxiogènes, une extrême vigilance s'impose et il convient que chacun s'engage à respecter les règles sanitaires, afin qu'ensemble nous puissions limiter la propagation du virus. Enfin, pour se préparer à un éventuel rebond épidémique, Nantes Métropole et les 24 communes ont choisi d'anticiper, en élaborant, en lien avec l'État et l'ARS, un « Plan prévention et protection » renforcé qui précise les mesures éventuelles à activer selon la situation sanitaire.

Alors face aux incertitudes exprimées par certains quant au bien-fondé des mesures prises, face à la crédibilité de certaines annonces gouvernementales depuis plus de 9 mois, le doute parfois s'insinue. Mais l'augmentation, ces dernières semaines, du nombre de dépistages positifs d'une part, d'hospitalisation en réanimation d'autre part, ne laisse aucun doute ! Soyons citoyens et solidaires, protégeons-nous et protégeons les autres !

Est-ce le moment de tirer un bilan de cette pandémie ? Bien sûr que non ! Aujourd'hui, à l'énoncé des faits, on peut affirmer que la mondialisation de l'économie a mis en évidence ses limites ! La recherche du profit par la baisse des coûts de production a détruit notre tissu industriel, délocalisé des centaines de milliers d'emplois et a contribué à la dégradation des équilibres environnementaux et écologiques. Les économistes et autres spécialistes auront sans doute besoin de plusieurs mois de recul pour se livrer à des analyses plus fiables. Espérons, le moment venu, que les dirigeants politiques sachent en tirer les enseignements pour agir avec lucidité au service de tous, et cela pour aujourd'hui certes, mais surtout pour que demain ait un avenir.

Dans ces pages, vous découvrirez les chiffres de la rentrée. Celle-ci, anticipée par les agents du service Éducation, s'est déroulée dans de bonnes conditions, et encore une fois tout a été mis en œuvre pour que le protocole sanitaire de l'Éducation nationale soit en tous points respecté. Je tiens ici à saluer l'action des personnels au service des enfants de notre commune, comme celle des équipes enseignantes qui de leur côté mettent tout en œuvre pour soutenir la réussite éducative de leurs élèves.

Après avoir annulé les Conviviales du Pé au regard des contraintes posées par la Préfecture, nous avons décidé de maintenir les concerts et spectacles programmés au théâtre des Pierres-Blanches pour la saison à venir, dans le respect des règles sanitaires en vigueur. En cette période troublée qui bouscule notre quotidien, perturbe nos relations, atteint peu ou prou notre moral, il est important que nous retrouvions le chemin des lieux d'éveil et de rencontre. Même masqués, préférons l'échange et le partage à l'isolement et au repli. Et soutenons ainsi les artistes et techniciens* qui émaillent nos existences de respirations drôles, poétiques ou émouvantes.

Le maire,
Pascal Pras

* Conscients des difficultés auxquelles ils ont été confrontés depuis le printemps, nous avons pris le parti de reprogrammer les spectacles annulés quand cela était possible ou, dans le cas contraire, de leur verser les salaires auxquels ils pouvaient prétendre.

Les réunions du conseil municipal

Séance du 2 juillet 2020 (extraits)

Conseil municipal

Les élus ont approuvé et signé deux chartes pour affirmer et renforcer les principes de déontologie politique et d'engagement éthique liés à la réalisation de leur mandat afin que les Boiséennes et les Boiséens puissent apprécier, en toute transparence, les actions qui seront conduites et leur garantir notamment honnêteté, probité, attention et vigilance.

Comité consultatif du dialogue citoyen

Ses principaux objectifs sont :

• Proposer un espace de réflexion favorisant la construction du dialogue citoyen et la concertation pour accompagner les projets municipaux.

• Stimuler, enregistrer et éventuellement accompagner les initiatives citoyennes permettant d'améliorer la qualité de vie.

• Favoriser l'expression des habitants et des usagers.

Ce comité consultatif est ouvert aux citoyens de la commune. Pour y participer, il convient de se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie et de demander son inscription à cette instance.

Football club basse-Loire

Dans le cadre de la fusion du FCBB et de l'USP, le FCBL recevra une subvention exceptionnelle de 800 € pour renouveler les équipements et les mettre aux couleurs du nouveau club.

Trésor public

Le Conseil municipal accorde à la Trésorerie de Saint-Herblain une autorisation générale et permanente de poursuite pour le recouvrement de titres de recettes émis par la commune en cas de défaut de paiement des créanciers concernés.

Les Pierres-Blanches

Les nouvelles dispositions du règlement intérieur étendent la location de la grande salle + hall sur un créneau de quatre heures aux particuliers hors commune (300 €) et offrent la possibilité de louer uniquement le hall (100 € Boiséens / 150 € hors commune) sur une durée de quatre heures.

Taxe de crémation

À compter du 10 juillet 2020, la commune percevra une taxe communale de crémation de 45 € pour chaque crémation opérée au crématorium du pôle funéraire des Landes de la Prunière.

Produits phytosanitaires

Le conseil municipal adopte un vœu relatif à l'interdiction de certains pesticides, insecticides et fongicides et autorise le Maire à prendre un arrêté interdisant l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse sur le territoire communal.

Séance du 11 septembre 2020 (extraits)

Conseil municipal

Désignation des représentants de la commune auprès des organismes extérieurs :

Semitan : Bernard Vaillant (CA).

Auran : Loïc Chanu (AG).

Nantes Métropole aménagement : Pascal Pras (AG) et Christine Sinquin (CA).

Entente intercommunale pour la gestion du bois des Fous : Jérôme Bliguet, Loïc Chanu et Dominique Vénéreau.

Dojo

Dans le cadre du projet de construction d'un dojo / salle de gymnastique au complexe sportif des Genêts, le contrat de maîtrise d'œuvre est attribué au cabinet Arcature pour un montant de 43 248 € HT. La société Bureau Véritas assurera la mission de coordonnateur sécurité et protection de la santé (SPS) pour un montant de 2 070 HT et de contrôle technique pour un montant de 2 470 € HT.

Remises gracieuses

Pour venir en aide aux entreprises rencontrant des difficultés du fait de la crise sanitaire actuelle, la commune accorde des remises gracieuses à Surprenantes pour la gestion des chambres d'artistes au château du Pé et exempte de droits de place les commerçants ambulants entre le 1er mars et le 31 août 2020.

Retrouvez sur le site Internet le compte rendu exhaustif des différentes réunions du conseil municipal.

Prochains conseils municipaux : jeudis 15 octobre et 3 décembre à 20 h 00.

Engagement éthique des élus

L'action des élus au service de l'intérêt général, dans le strict respect de la loi, s'appuie sur des principes de déontologie. Ce code de bonne pratique se complète par un engagement de bonne conduite définissant un comportement des élus qui s'appuie sur des valeurs partagées donnant du sens à leur action et qui sera visible de leurs concitoyens. Les valeurs sont : l'honnêteté, l'engagement, la fraternité, la proximité et la confiance.

Honnêteté.

Les élus de Saint-Jean-de-Boiseau s'engagent à adopter un comportement honnête.

En conséquence :

• ils ne leur feront pas de promesses déraisonnables qu'ils savent ne pas pouvoir réaliser,

• ils seront attentifs à l'usage des fonds publics dont ils sont responsables et ils en feront la publicité, avec des explications pédagogiques claires.

Engagement.

Les élus de Saint-Jean-de-Boiseau feront preuve d'un engagement fort dans leur mandat.

En conséquence :

• ils mettront toute l'énergie nécessaire à faire aboutir les actions qu'ils auront décidées collectivement de conduire,

• ils seront à l'écoute des habitants et favoriseront la mise en œuvre des projets de ceux-ci,

• ils s'efforceront d'intégrer le point de vue de leurs administrés en organisant des réunions de travail et d'échanges citoyens avant toute décision importante.

Fraternité.

Les élus de Saint-Jean-de-Boiseau s'engagent à avoir un comportement fraternel.

En conséquence :

• ils chercheront à soutenir les citoyens les plus fragiles,

• ils favoriseront les échanges entre les personnes,

• ils chercheront à promouvoir les actions qui permettent la compréhension mutuelle entre les différentes communautés de la société,

• ils aideront ceux qui œuvrent à réduire les inégalités,

• ils favoriseront l'entraide et le respect de l'autre.

Proximité.

Les élus de Saint-Jean-de-Boiseau s'engagent à favoriser la proximité avec leurs concitoyens.

En conséquence :

• ils s'organiseront pour que les citoyens puissent avoir un moyen rapide de les joindre, de les consulter et de leur poser toutes questions,

• ils s'engagent à donner des réponses à leurs administrés dans un délai raisonnable,

• ils feront régulièrement des réunions sur le terrain, ouvertes à tous, pour expliquer les axes clefs de leurs actions et prendre les avis de la population concernée,

• ils organiseront des outils de diffusion et de liaison par les réseaux sociaux et par d'autres moyens.

Confiance.

Les élus de Saint-Jean-de-Boiseau s'engagent à développer un climat de confiance.

En conséquence :

• ils organiseront leurs équipes afin de faciliter l'autonomie et la prise de responsabilité,

• ils s'appuieront en tant que faire se peut sur les citoyens qui peuvent apporter une expertise ou une connaissance spécifique sur un dossier particulier.

Charte de déontologie politique

Exercer un mandat électif, et assumer les responsabilités qui en découlent, suppose l'engagement de son titulaire au service de l'intérêt général, dans le strict respect de la loi. C'est dans cet état d'esprit que les élus municipaux de Saint-Jean-de-Boiseau accompliront leur mandat dans un cadre qui repose sur cinq principes : l'intérêt général, la probité, l'impartialité, l'exemplarité, la transparence.

Exercer son mandat au service de l'intérêt général.

Les élus du conseil municipal de Saint-Jean-de-Boiseau poursuivent, dans l'exercice de leurs fonctions, le seul intérêt général. Ils veillent à la confidentialité des informations privées qui pourraient être portées à leur connaissance dans le cadre de leurs fonctions et de leurs responsabilités. Ils s'engagent à :

• ne pas prendre part aux débats et votes des délibérations relatives à des sujets en rapport avec un intérêt personnel,

• ne pas détenir un intérêt dans une entreprise ou une opération sur laquelle ils seraient en tant qu'élus amenés à assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement,

• faire connaître tout intérêt particulier susceptible d'interférer avec leur action publique et prendre les dispositions utiles pour mettre un terme au conflit d'intérêt qui en résulte,

• ne pas accorder ou faire accorder aucun avantage ou faveur à un individu ou un groupe d'individus, sauf ceux résultant de choix politiques de la municipalité (cas CCAS, par exemple),

• ne pas utiliser leurs prérogatives d'élus municipaux dans l'intérêt particulier d'individus ou de groupes d'individus,

• ne pas utiliser les prérogatives liées à leurs fonctions en vue de leur propre intérêt particulier personnel, direct ou indirect,

• s'abstenir de demander ou exiger de la part d'un agent public l'exécution de tout acte ou toute abstention lui octroyant un avantage personnel.

Exercer son mandat avec probité.

Les élus du conseil municipal de Saint-Jean-de-Boiseau sont tenus de remplir leurs missions avec honnêteté. L'ensemble des indemnités et moyens mis à la disposition des élus par mandats, fonctions ou responsabilités, sera rendu public au moment du vote du budget. Ils s'engagent à :

• refuser toute somme d'argent dont ils savent qu'elle n'est pas due,

• réserver les moyens en personnel et en matériel, ainsi que les locaux mis à disposition, à l'accomplissement des tâches relatives à l'exercice du mandat.

Exercer son mandat en toute impartialité.

Les élus du conseil municipal de Saint-Jean-de-Boiseau accomplissent leur mandat en faisant prévaloir l'équité et l'objectivité dans leur prise de décision. Ils s'engagent à :

• ne pas solliciter ou accepter des offres, des cadeaux ou des avantages pour eux-mêmes ou autrui en contrepartie de l'accomplissement ou de l'abstention de l'accomplissement d'un acte de leurs fonctions, ou pour abuser de leur influence pour peser sur la décision prise,

• refuser les cadeaux, libéralités et invitations d'une valeur supérieure à 150 € et à remettre tous les cadeaux d'une valeur inférieure à 150 € à la collectivité (les cadeaux, libéralités ou invitations feront l'objet d'un enregistrement).

Exercer son mandat avec exemplarité.

Les élus du conseil municipal de Saint-Jean-de-Boiseau s'attachent à remplir leurs missions avec engagement, en s'appliquant les principes énoncés dans cette charte. Ils s'engagent à :

• participer avec assiduité aux réunions des instances municipales ainsi qu'aux réunions de préparation de celles-ci,

• participer avec assiduité aux réunions des organismes, institutions, et associations dans lesquels ils sont désignés par le conseil municipal,

• respecter les missions définies par le Code général des collectivités territoriales ainsi que les lois et décrets, sans préjudice de leur pouvoir hiérarchique.

Exercer son mandat en transparence.

Les élus du conseil municipal de Saint-Jean-de-Boiseau reconnaissent l'efficacité des politiques publiques construites avec les citoyens. Ils s'engagent à :

• encourager et développer la transparence dans la prise de décision et à engager une évaluation de la politique municipale, au moins une fois par mandat, avec le concours des habitants de la commune, et à rendre les résultats publics,

• énoncer clairement, avec les citoyens, les termes de la construction des politiques publiques de la commune,

• dire la vérité sur les mesures prises et les raisons de ces décisions,

• donner toutes les informations préalables à toute prise de décision,

• ne rien cacher à leurs administrés sur les situations existantes, même difficiles, à l'exception de celles relevant de la vie privée des personnes éventuellement concernées.

Nantes Métropole Communauté urbaine

Nantes Métropole

AURAN

Agence d'urbanisme de la région nantaise

L'Agence d'urbanisme de la région nantaise (Auran), structure associative créée en 1978, produit des analyses, décrypte les tendances et actualise des données pour les collectivités (État, Région des Pays de la Loire, Département de la Loire-Atlantique, intercommunalités, communes, université…). C'est un outil partenarial d'aide à la décision pour les élus et une ressource pour la compréhension et la mémoire des territoires ouverte à tous les habitants de la métropole.

Au-delà des champs thématiques que l'Agence enrichit régulièrement, elle se fixe comme exigence de partager auprès du plus grand nombre ses analyses qui participent, directement et indirectement, au débat public. « *Tout en confortant l'expertise historique de l'Agence sur les thèmes de l'habitat, la planification territoriale, l'économie, les déplacements, le foncier… l'Auran développe également depuis plusieurs années ses activités et ses missions en investiguant de nouvelles thématiques telles que l'énergie, le zéro artificialisation, l'alimentation, les îlots de fraîcheur, les projets urbains…* » précise Benoist Pavageau, le directeur général de la structure.

L'Agence, initialement centrée sur l'agglomération nantaise, a accompagné la création des intercommunalités et des schémas de cohérence territoriale en développant des relations étroites avec le département, les différentes structures de coopération intercommunale et leurs communes membres. Le territoire des adhérents de l'Auran couvre 106 communes, 13 intercommunalités, 880 000 habitants sont concernés (76% de la population de Loire-Atlantique) sur 3 367 km². Naturellement, la nécessaire cohérence des territoires impose de s'intéresser, selon les thématiques abordées, à des périmètres multiples (aires urbaines, département). Les échelles de travail vont de l'infracommunal à l'intercommunal, mais d'autres échelles sont utilisées afin de mieux cadrer et positionner la situation locale. Des analyses comparatives entre métropoles françaises et même européennes sont également réalisées.

« *Je suis convaincu de la nécessité de faire progresser la connaissance sur les phénomènes de développement de plus en plus complexes à appréhender dans leur globalité,* explique Pascal Pras, nouveau président de l'Agence, *et cela passe par une plus grande mutualisation de nos informations. Ce sera particulièrement vrai demain pour les outils fonciers ou ceux liés aux politiques énergétiques ou alimentaires. Il ne sera possible de développer la coopération interterritoriale, et donc l'alliance des territoires, que si nous parlons de la même chose et si nous mesurons les phénomènes en jeu avec les mêmes outils.* »

Au quotidien, ce sont trente-quatre personnes aux métiers variés (urbaniste, architecte, sociologue, géographe, économiste, démographe, géomaticien, infographiste, cartographe, documentaliste, archiviste) qui se mobilisent pour assurer les missions de l'Agence.

Le site Internet auran.org participe à cette diffusion de la connaissance et constitue un centre de ressources multithématiques (démographie, habitat, marchés immobiliers, emplois, mobilité, entreprise, énergie, numérique…) et multisupports sur l'ensemble des territoires adhérents, proposant régulièrement de nouveaux contenus.

AURAN

Les essentiels de l'Auran

Quelques extraits d'un dossier, à retrouver sur** auran.org**, destiné à dresser un panorama synthétique du territoire tant en matière de démographie que de tissu urbain, d'environnement, de logements, d'économie ou de mobilité.

Les chiffres clés du territoire de Nantes Métropole en septembre 2020.

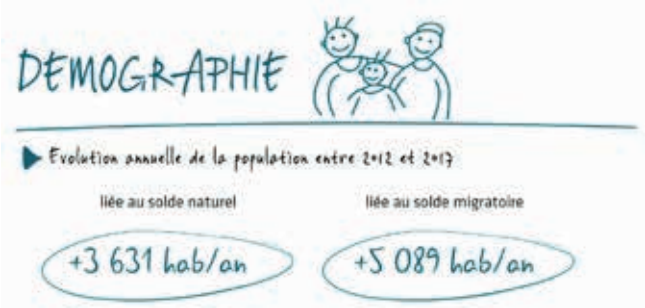

Source INSEE - RP

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire : différence entre le nombre de personnes qui sont venues résider sur le territoire et celles qui l'ont quitté au cours de l'année.

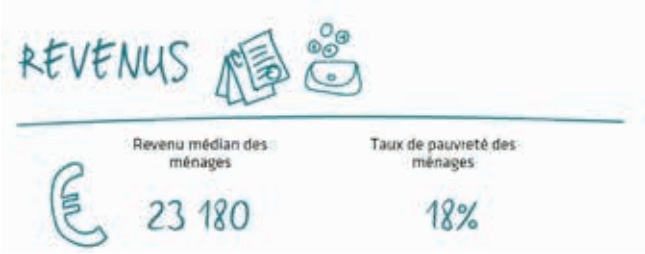

Source : Insee - Filosofi 2017

Taux de pauvreté : part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60 % du niveau de vie médian de France métropolitaine.

Revenu déclaré (ou revenu fiscal) : ressources du ménage mentionnées sur la déclaration de revenus. Il comprend donc le cumul des revenus d'activité salariée ou non salariée, des indemnités de chômage, de maladie, des pensions d'invalidité ou de retraite ainsi qu'une partie des revenus du patrimoine.

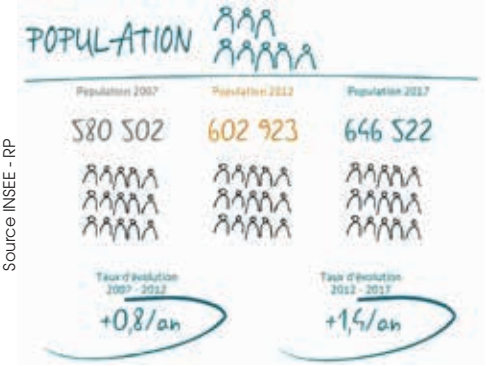

Source INSEE - RP

Source : Teo Pays-de-la-Loire (d'après données Enedis) - 2017

Source INSEE - RP 2017

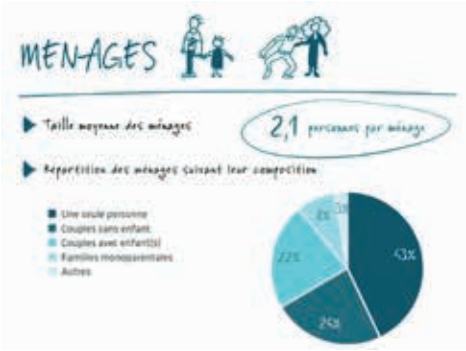

Source INSEE - RP 2017

Source : SINOE 2017

Source : SIG Loire, Auran

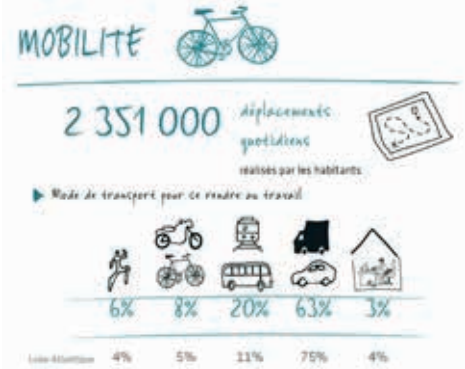

Source : EDGT 2014

Informations générales

Merci !

Bravo à tous les bénévoles – Adam Patricia, Angelo Isabelle, Beaumont Karine, Begaud Lucie, Binet Jeanine, Boulery Annie, Brégeon Mireille, Cairon Anna, Chapelière Véronique, Charpentier Jean-Pierre, Chauvet Geneviève, Chauvet Régine, Chesneau Valérie, Cormier Jeannine, Crastes Michèle, Delamotte Jill, Dufour Florence, Esplat Marie-Odile, Fiorio Virginie, Foucher Sylvie, Gendrot Sandrine, Gentric Angélina, Gouery-Rocheteau Ève, Gouy Christiane, Gouy Régine, Gruais Monique, Guillard Michèle, Guilloteau Gaëlle, Guizard Frédérique, Jaunait Catherine, Largouet Nadine, Launay Karel, Le Claire Martine, Lumière Marie-Anne, Mauras Stéphanie, Mercier Marie-Claude, Millet Annie, Morillaud Catherine, Morilleau Yohann, Mourrain Michael, Moussard Evelyne, Pacaud Jacqueline, Pennarguear Yves, Praud Sylvain, Rathouit Chantal, Ricordeau Jacqueline, Robin Sophy, Rogues Catherine, Rousseau Samuel, Roux Delphine, Saillofest Alix, Salmon Françoise, Santicchia Carla, Séjourné Patricia, Sinquin Christine, Vannouvong Stéphanie, Voland Céline – qui se sont mobilisés durant le confinement pour donner de leur temps et mettre en œuvre la réalisation de plus de 3 200 masques : vingt-quatre personnes ont cousu les masques, douze ont participé à la logistique (contacts téléphoniques, repassage, découpage, pose d'élastiques) et une trentaine a apporté des matières premières.

Un élan de solidarité incroyable qui méritait d'être à nouveau souligné.

Défi mobilité 2020

Bravo pour votre participation

Cette première année est un succès car elle a permis à un certain nombre d'entre nous de s'interroger ou de se mettre en mouvement. Elle a vu l'émergence de deux groupes de vélobus pour les trajets quotidiens vers l'école et une animation périscolaire sur l'écomobilité dans la commune. Des animations pédagogiques sont également envisagées pour les scolaires.

Durant la semaine vingt-deux Boiséens se sont inscrits et ils auront parcouru 1 056 km en écomobilité. Pour six d'entre eux, il s'agissait d'un changement par rapport au moyen usuel de transport. La surprise est venue d'une participation importante au Défi avec la bicyclette comme moyen de transport.

La démarche communale sur cette opération s'inscrit dans la durée. Le premier temps a été de permettre à chacun d'être « Tous en selle » qui a été un prologue réussi, puis de participer au Défi mobilité. Le deuxième temps, à partir des retours d'expérience du défi, va consister à réfléchir avec les citoyens pour une mise à jour du Plan communal de déplacement doux (PCDD) et travailler ensemble sur la mobilité dans la commune et dans la métropole. L'accompagnement des groupes vélobus est bien évidemment au programme !

Pour une commune « zéro pesticides »

Dans un souci de protection sanitaire de la population, de qualité de l'environnement et de préservation de la biodiversité, le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, un vœu relatif à l'interdiction de certains pesticides, insecticides et fongicides sur le territoire de la commune.

L'arrêté municipal du 10 septembre 2020 interdit l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse sur le territoire communal de façon à éviter la diffusion de composants à risque comprenant notamment des glyphosates, SDHI, diméthoate, pyréthrinoïdes, néonicotinoïdes… utilisés dans les herbicides, les insecticides et les fongicides. Cet interdit couvre tous les produits phytosanitaires présentant un risque pour la santé, dont ceux intégrant des nanoparticules ou des composants identifiés comme étant des perturbateurs endocriniens ou reconnus potentiel-

La commune n'utilise plus d'herbicides dans tous les espaces verts communaux depuis près de 10 ans et dans le cimetière depuis 2 ans grâce à l'enherbement des allées.

lement cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques.

Une tolérance sera admise pour les produits qualifiés à faible risque (dont les produits phytosanitaires naturels) ou ceux dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique.

Un travail de réflexion sur l'utilisation de produits phytosanitaires respectueux de l'environnement, de la biodiversité et de la santé sera mis en place avec les acteurs du monde agricole et les habitants de la commune, avec l'appui de la Chambre d'agriculture et de Nantes Métropole, pour travailler sur l'évolution nécessaire, mais raisonnable et étalée dans le temps, de leurs pratiques.

Monsieur le Maire insiste sur le caractère informatif, formatif, éducatif et collaboratif de cette démarche : *« il s'agit d'envoyer un message clair à nos concitoyens sur les engagements de la municipalité en matière d'environnement et de mettre en valeur les pratiques exemplaires présentes sur notre commune comme celles, en particulier, de nos maraîchers bio »*.

Ma rue en fleurs !

Saint-Jean-de-Boiseau participe à l'opération Ma Rue en fleurs en collaboration avec Nantes Métropole. Le principe est de contribuer à l'embellissement de nos rues, en semant coquelicots, giroflées et autres marguerites en pied de façade ou en pied d'arbre. Chaque habitant peut ainsi s'approprier l'espace public tout en favorisant la biodiversité et en préservant l'environnement.

Pour participer, il suffit de venir retirer un sachet de graines à l'accueil de la mairie. Les graines qui vous seront confiées ont été sélectionnées pour leur nature rustique et peu gourmande en eau. Naturellement présentes sur le territoire, ces graines, certifiées Végétal local, se ressèmeront naturellement et spontanément. Un guide de plantation vous prodiguant les conseils de plantation adaptés vous sera également remis.

Calendrier

■ 15 octobre
Conseil municipal
Mairie, 20 h 00

■ 23 et 24 octobre
Chansons locales et peu banales
par Les Gens de (B)oiseau
Les Pierres-Blanches, 20 h 30 (voir p. 17)

■ 25 octobre au 6 décembre
Hugo Duras exposition de peintures
Château du Pé, le dimanche de 14 h 00 à 18 h 00 (voir p. 17)

■ 11 novembre
102e anniversaire de l'Armistice
Mairie et cimetière, 11 h 00

■ 13 novembre
Kéka wongan **projection débat**
Cinéma Le Montagnard, 20 h 30 (voir p. 15)

■ 16 novembre
Balade thermique
19 h 00 (voir p. 18)

■ 20 novembre
Barbara & Brel par Lou Casa
Les Pierres-Blanches, 20 h 30 (voir p. 17)

■ 22 novembre
Les hommes et la rivière
projection par la Société d'histoire
Les Pierres-Blanches, 14 h 30 et 16 h 00 (voir p. 24)

■ 28 novembre
Jazz & poetry
(en français dans le texte)
Médiathèque, 19 h 00 (voir p. 16)

■ 3 décembre
Conseil municipal
Mairie, 20 h 00

■ 5 décembre
Distraction(s)
duo clownesque par le cirque Gones
Les Pierres-Blanches, 18 h 00 (voir p. 17)

■ 19 décembre
Les petits plats dans les grands
théâtre d'improvisation par Les Balbutiés
Les Pierres-Blanches, 16 h 30 (voir p. 17)

■ 8 janvier 2021
Vœux du Maire
Les Pierres-Blanches, 18 h 30

■ 22 janvier
Chansons culottées
par Le Chat qui guette
Les Pierres-Blanches, 20 h 30 (voir p. 17)

Bâtir des projets individuels dans le cadre commun

Pour mener à bien un projet de construction, nul besoin d'avoir appris par cœur le Plan local d'urbanisme métropolitain (PLUm) ! Focus sur ces agents qui mettent leur connaissance des règles d'aménagement au service des projets des habitants.

À la mairie de Saint-Jean-de-Boiseau, les trois agents du service urbanisme accueillent les particuliers comme les professionnels sur tous les dossiers concernant l'occupation du sol : constructions, démolitions, transformations, occupations temporaires... Chaque projet répond à un besoin particulier, mais doit se conformer aux règles communes, dont certaines sont extrêmement techniques. Capables de mobiliser une masse de connaissances et de solliciter des expertises plus poussées, les agents de l'urbanisme ont une mission de conseil essentielle pour faire aboutir les projets.

Permanence de l'architecte-conseil

Rendez-vous d'une heure avec un agent du service urbanisme et Carine Olivier, architecte-conseil, le 1er jeudi du mois de 16 h 00 à 19 h 00 et le 3e jeudi de 13 h 30 à 16 h 30. Service gratuit.

Prise de rendez-vous au 02.40.65.61.00.

Carine Olivier, architecte-conseil

Une mission de conseil en urbanisme.

« Nous accueillons les pétitionnaires qui viennent déposer un permis de construire, une déclaration préalable de travaux ou encore demander un certificat d'urbanisme »* explique le responsable du service urbanisme de la commune, Mickaël Ducarouge. *Vérifier en amont la compatibilité du projet avec les règles d'urbanisme évite les déceptions et la perte de temps si le projet imaginé n'est pas possible ! Il ne faut pas hésiter à prendre rendez-vous. »* Nouveauté depuis juin 2020, le service urbanisme s'adjoint les compétences d'une architecte-conseil deux fois par mois pour recevoir le public. *« Nous tenons cette permanence en binôme avec l'architecte-conseil. Pour les porteurs de projet, ce croisement de regards permet de travailler le volet architectural de manière plus poussée, en s'assurant du respect des règles d'urbanisme. »* L'architecte peut aider à concevoir un habitat plus économe en énergie, en conseillant par exemple sur l'orientation du bâti sur la parcelle. Le service urbanisme travaille aussi en lien avec l'architecte des bâtiments de France pour les projets qui se trouvent dans le périmètre de monuments classés, comme la chapelle de Bethléem.

En lien constant avec les services de la métropole.

Les règles d'urbanisme applicables à Saint-Jean-de-Boiseau sont celles du Plan local d'urbanisme métropolitain adopté en 2019. *« Le service de l'urbanisme fait appliquer les règles de construction qui assurent le bien-vivre ensemble : un cadre de vie pour tous et qui répond à tous les besoins »* explique Loïc Chanu, élu adjoint à l'urbanisme. *Dans le PLUm, les grandes orientations d'aménagement sont de renforcer la centralité du bourg en confortant les commerces et de limiter l'étalement urbain. Il faut reconstruire la ville sur la ville en veillant à une densité acceptable pour la population. »* Les orientations politiques ont des applications techniques : le PLUm apporte des règles nouvelles auxquelles les agents ont dû se former. *« Notre métier exige d'être ouvert et curieux, témoigne le responsable de service, car les évolutions réglementaires sont fréquentes. Il faut aussi des qualités de pédagogue pour expliquer les règles de façon claire aux usagers. »* Pour cela, les agents communaux peuvent compter sur leurs collègues métropolitains du Pôle de proximité sud-ouest, à Bouguenais. Le pôle vient en appui des communes pour traiter les cas plus complexes, ainsi que les problématiques relevant des compétences de la métropole : voirie, gestion des eaux pluviales, réseaux souterrains. *« La mutualisation des informations accélère le traitement des dossiers, car on peut se reporter à des cas de figure déjà traités,* poursuit Mickaël Ducarouge. *Les instructeurs peuvent aussi poser des questions sur un forum en ligne et se rencontrent régulièrement pour échanger. Ces rencontres nous permettent d'harmoniser les réponses, car parfois des règles sont sujettes à interprétation. »*

Un guichet unique pour l'espace public.

Nid-de-poule sur la chaussée, dépôt sauvage, branches tombées au sol, éclairage public défaillant… tous ces

* Dans le vocabulaire juridique, un pétitionnaire est une personne qui adresse une demande auprès des pouvoirs publics.

problèmes sur l'espace public que les habitants signalent à la mairie passent aussi par le service urbanisme, qui les trie et les oriente. *« Certaines de ces questions relèvent des compétences de la commune, d'autres de la métropole. Nous transmettons une fiche incident aux services concernés. »* Si la réclamation appelle une réponse, c'est aussi le service d'urbanisme qui revient ensuite vers l'usager.

Les habitants de la métropole disposent aussi de l'application smartphone Nantes dans ma poche (*« Voie publique, un problème ? »*) pour signaler les problèmes mineurs à moyens comme une voirie détériorée, un amas de feuilles mortes, des débris de verre, un marquage effacé ou un panneau manquant, idéalement en y joignant une photo.

Les principales missions du service urbanisme.

Le service a une mission de renseignement, conseil, mise à disposition de ressources (notamment cadastre) et instruction des demandes :

- liées au droit d'utilisation du sol (permis de construire, permis de démolir, déclaration de travaux, déclaration de clôture, autorisations pour camping, stationnement de caravanes, habitations légères…) ;
- autorisation de travaux au titre de la sécurité et de l'accessibilité pour les établissements recevant du public ;
- autorisation d'occupation du domaine public (benne, chantier, déménagement…).

Contact

Accueil téléphonique et physique du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00.

Deux têtes nouvelles à la mairie

Deux agents ont rejoint les services municipaux en cette rentrée 2020 : il s'agit d'Aude Pelhâtre, comme assistante au service des ressources humaines, et de Yohan Briand, qui devient le responsable du service éducation, enfance et jeunesse.

État civil

Naissances

Nabila-Moussa Sangaré ..... 22 mai 2020
Alix Gastineau Jamoneau ..... 20 juin 2020
Tiana Daoud Youssouf ..... 22 juin 2020
Erwann Auton ..... 25 juin 2020
Loïs Revault ..... 30 juin 2020
Saküra Rebouh ..... 6 juillet 2020
Luis Marcelle Cotel ..... 12 juillet 2020
Maddy Chatelain ..... 18 juillet 2020
Mila Ruiz ..... 20 juillet 2020
Noah Rollande ..... 7 août 2020
Soan Beauger Nauleau ..... 21 août 2020
Cléon Ménard Le Masson ..... 6 septembre 2020
Lucciani Huvelin ..... 17 septembre 2020
Côme Jannot ..... 18 septembre 2020
Timaël Bellec ..... 26 septembre 2020

Mariages

Stéphanie Pétard et Thomas Gueret .. 4 juillet 2020
Victoria Hubert et Olivier Humeau . 11 juillet 2020
Esther Lenourry et Samuel Aguesse .. 18 juillet 2020
Morgane Rolland et Jordan Jacob .... 1er août 2020
Virginie Delesse et Pascal Le Foll .... 20 août 2020
Sandrine Baudin et Philippe Gal-Guiffard ..... 22 août 2020
Isabelle Deulin et Élodie Lecanu ..... 22 août 2020
Stéphanie Poirier et Marc Audet ..... 29 août 2020
Pauline Henseval et Nicolas Claire ..... 12 septembre 2020
Élodie Peribois et Benoît Garrault ..... 25 septembre 2020
Karine Girard et Yohann Martin ..... 26 septembre 2020

Décès

Alain Motay, célibataire, 74 ans ..... 12 juin 2020
Paul Diquélou, époux Baudet, 100 ans ..... 21 juin 2020
Yvonne Micaud, célibataire, 95 ans ..... 22 juin 2020
Marie Marais, veuve Fresneau, 89 ans ..... 30 juin 2020
Juliette Long, célibataire, 75 ans ..... 21 juillet 2020
Gérard Redois, veuf Maisonneuve, 72 ans ..... 22 juillet 2020
Renée Meltier, veuve Large, 84 ans ..... 24 juillet 2020
Jackie Laurent, époux Ménard, 70 ans ..... 31 juillet 2020
Marie Thérèse Blanchard, veuve Colin, 95 ans ..... 3 août 2020
Rémi Hatton, célibataire, 60 ans ..... 12 août 2020
Jean-Pierre Lafarge, célibataire, 72 ans ..... 15 août 2020
Bernard Le Roux, époux Dagorn, 76 ans ..... 18 août 2020
Dominique Chapron, veuf Lachant, 60 ans ..... 20 août 2020
Paul Hervé, veuf Gouy, 92 ans ..... 26 août 2020
Sylvette Serna, veuve Boulc'h, 74 ans ..... 9 septembre 2020
Marie Delécrin, épouse Beaulieu, 79 ans ..... 9 septembre 2020
Catherine Sidaner, célibataire, 56 ans ..... 16 septembre 2020
Yvonne Declercq, épouse Querel, 88 ans ... 25 septembre 2020
Christian Courjaud, célibataire, 67 ans ..... 29 septembre 2020

Dossier

Portraits croisés : un bénévole / une association

Espace de coordination du bénévolat

Nous vous proposons une nouvelle série de reportages pour aller à la découverte de la richesse du monde associatif de la commune en mettant à l'honneur les femmes et les hommes qui le font vivre.

Des associations, la commune n'en manque pas, et pourtant nous commencerons cette série de portraits croisés par l'Espace de coordination du bénévolat, une structure municipale qui mobilise des bénévoles et œuvre en faveur de l'action des associations locales.

Espace de coordination du bénévolat (ECB)

Mis en place en 2015, l'ECB, prévu au départ pour soutenir les actions du CCAS, est devenu un outil qui permet aussi de répondre aux besoins d'organisateurs d'évènements locaux à la recherche de bénévoles. Interface entre des Boiséens qui ont envie de donner de leur temps ou de partager leurs compétences, souhaitent se sentir utiles dans leur ville ou veulent sortir de leur routine et des associations à la recherche d'une aide ponctuelle ou pérenne, l'ECB veut promouvoir l'engagement bénévole local.

Le système est simple : d'un côté une association qui a besoin d'aide et qui ne sait pas comment mobiliser des personnes nouvelles pour ses projets ; de l'autre, des habitants qui ne savent pas toujours comment faire pour participer à la vie locale. L'ECB centralise les demandes et les diffuse auprès des personnes qui se sont inscrites. Les propositions peuvent également venir de la municipalité qui mène certaines opérations en s'appuyant sur un réseau de bénévoles, comme la mise en œuvre du Plan canicule par exemple. De la même manière, une partie de la gestion de la crise sanitaire (fabrication de masques, aide aux personnes pendant la période de confinement) a reposé sur l'action de bénévoles volontaires et dévoués.

Émilie Lelièvre

Née à Rennes de parents originaires de La Montagne, Émilie a vécu en région nantaise puis ses études l'ont conduite ailleurs. Elle est revenue à Saint-Jean-de-Boiseau il y a six ans et a fait construire sa maison sur un terrain appartenant à son grand père pour y loger sa petite tribu. Elle travaille dans le milieu de l'énergie où elle est chargée d'étude des réseaux électriques.

Intéressée un temps par les missions proposées par France bénévolat, elle avait laissé cette envie entre parenthèses : ce n'était pas le bon moment, ses enfants étaient encore trop petits. Il y a trois ans, elle prend un flyer de l'ECB dans une boutique du bourg ; il restera accroché, bien en vue sur son frigidaire, toute une année. Elle se disait qu'être bénévole localement serait plus simple et ce désir qu'elle portait en elle depuis plusieurs années a fait son petit bonhomme de chemin.

Le déclic s'est produit à Assoc'en fête il y a deux ans, lors d'un échange avec Blandine Réminiac, coordinatrice de l'ECB. Mise en confiance, elle accepte de rentrer dans l'aventure et se voit confier des missions qu'elle ne pensait jamais exercer : tenir une billetterie pour un festival, fabriquer des gâteaux pour l'AJI lors d'une soirée… En 2019, ses enfants l'avaient accompagnée lors de visites à des personnes âgées dans le cadre du Plan canicule ; elle garde un souvenir ému de ces moments d'échange et de joie partagés. Pendant le confinement, Émilie a fait les courses de produits essentiels pour des Boiséens plus fragiles ou n'ayant pas la possibilité de se déplacer.

Soucieuse de jouer un rôle citoyen, cet engagement pour les autres lui permet de trouver un meilleur équilibre personnel et de donner du sens aux valeurs qu'elle porte, surtout en tant que maman : *« cela me permet de semer des graines pour mes enfants encore jeunes (6 et 8 ans) qui réalisent en me voyant m'impliquer bénévolement que ce n'est pas une contrainte, que ce temps offert à ceux qui en ont le plus besoin se cale très bien dans l'emploi du temps familial »*. Elle a pris conscience que c'était capital pour elle d'offrir de son temps aux autres, de permettre à ses enfants d'avoir ce modèle, mais ce qu'elle n'avait pas anticipé ce sont toutes ces belles rencontres qu'elle a pu faire sur la commune et à quel point cela est enrichissant. *« C'est un excellent vecteur d'intégration que d'être bénévole au sein de l'ECB lorsque l'on est timide comme je le suis, et si je peux pousser des gens comme moi à avoir ce déclic, ce serait formidable. »*

Émilie Lelièvre

SOCIAL

Permanences du CCAS

Vous pouvez contacter le CCAS au 02.40.65.95.56 ou action.sociale@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr.

Depuis le 28 septembre, le CCAS est joignable par téléphone le lundi de 9 h 00 à 12 h 00, le mardi de 13 h 30 à 17 h 00, le mercredi de 15 h 30 à 17 h 00, le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 00.

Dans le contexte sanitaire actuel, l'accueil sans rendez-vous n'est plus possible au CCAS : les habitants doivent désormais effectuer obligatoirement une prise de rendez-vous par courriel ou téléphone pour pouvoir être reçu le lundi après-midi, le mardi matin, le mercredi après-midi, le jeudi en soirée et le vendredi matin.

Sandrine Gendrot et Blandine Réminiac peuvent vous accompagner pour toute démarche liée à l'action sociale, mais également vous aider pour déposer votre demande de logement, demander le raccordement à la téléassistance, obtenir la tarification solidaire des transports en commun ou estimer vos droits selon votre situation…

Chauffeurs solidaires, appel au volontariat

Aujourd'hui, l'Espace de coordination du bénévolat (ECB) propose du bénévolat pour des actions collectives en lien avec les associations, mais la structure est souvent sollicitée par des demandes d'aide en direction des personnes à titre individuel, comme les personnes en difficultés de déplacements pour l'insertion sociale et professionnelle (recherche d'emploi, courses, démarches administratives) ou des demandes de personnes âgées de la commune pour du soutien dans leurs déplacements (comme ce qui existe déjà dans des communes à proximité).

Le groupe de pilotage de l'ECB, composé d'élus, d'habitants et de partenaires locaux, a souhaité réfléchir à un élargissement des missions proposées aux bénévoles sur la base de ces constats ; c'est ainsi qu'est né le projet des Chauffeurs solidaires. L'idée générale consiste en une mise en relation via l'ECB de chauffeurs bénévoles et d'habitants qui n'ont pas ou plus de moyen de transports pour des déplacements qui ne peuvent pas être assurés par des professionnels.

Si vous êtes intéressé pour devenir chauffeur solidaire et/ou intégrer notre groupe de travail pour apporter idées et suggestions, vous pouvez contacter Blandine Réminiac : 02.40.65.95.56 ou blandine.reminiac@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr ou remplir le lien Doodle : https://cutt.ly/chauffeurs-solidaires

SCOLAIRE

Année scolaire 2020/2021

Enseignants et nombre d'élèves par classe

École maternelle publique Émilienne-Leroux

Petite section :
Charlène Rambaud, Sylvie Hello (Atsem) ..... 26 élèves
Petite section : Mélodie Quéméner et Marion Le Saint,
Élise Izacard (Atsem)..... 26 élèves
Petite et moyenne sections : Jean-Christophe Grégoire,
Isabelle Gouineau (Atsem)..... 26 élèves
Moyenne section :
Guénaëlle Camus et Cindy Trehello,
Élizabeth Vadon (Atsem)..... 28 élèves
Moyenne et grande sections :
Pauline Clemot et Marion Le Saint,
Nicole Perruchas (Atsem) ..... 26 élèves
Grande section : Stéphanie Vaillant,
Danielle Thibaud (Atsem) ..... 26 élèves
Grande section : Marie-Laure Haddou,
Marie-Christine Desforges (Atsem)..... 26 élèves
Total..... **184 élèves**

École élémentaire publique Robert-Badinter

CP1 : Anne-Laure Quenouillère ..... 24 élèves
CP2 : Anita Poulain..... 24 élèves
CP3 : Victoria Boursier ..... 24 élèves
CE1B : Véronique Thébaud..... 23 élèves
CE1C (musique) : Cécile Isquierdo ..... 25 élèves
CE1/CE2 : Céline Fouin et Marion Le Saint..... 24 élèves
CE2 B : Alexandra Thébaud..... 27 élèves
CE2C : Matthieu Charrier ..... 27 élèves
CM1A : Gaëlle Le Sec'h..... 25 élèves
CM1B : Cécile Détroussel..... 25 élèves
CM1C : Nathalie Absay ..... 25 élèves
CM2A : Magali Clérino ..... 24 élèves
CM2B : Juliette Fraboul..... 24 élèves
CM2C : Olivier Giron..... 25 élèves
Total : ..... **346 élèves**

École primaire privée Saint-Marc

Petite et moyenne sections : Claudie Piau,
Émeline Pirès et Nathalie Renaudineau (Asem)..... 30 élèves
Grande section/CP : Céline Richeux,
Nathalie Renaudineau (Asem)..... 31 élèves
CE1 : Isabelle Tournier..... 26 élèves
CE2/CM1 : Nathalie Bonnet..... 22 élèves
CM1/CM2 : Mélanie Lemonnier ..... 22 élèves.
Total..... **131 élèves**

ENFANCE JEUNESSE

Le jeu de l'écomobilité

Dans le cadre du Défi mobilité, l'équipe d'animation de l'accueil de loisirs élémentaire propose aux enfants un jeu ayant pour thématique la mobilité à Saint-Jean-de-Boiseau, en valorisant les déplacements les moins impactants sur l'environnement.

Ce jeu, créé avec les enfants par Romain Cahueau, a pour support un plateau de 3x2m, représentant les centres d'intérêts des enfants de la commune (école, maison, médiathèque, parcs, salle de sport, etc.), sur lequel se déplace un robot programmé par les joueurs, en fonction du choix de mode de déplacement retenu (voiture, bus, vélo, piéton). Le but du jeu est de récolter le moins possible de points carbone, et donc de valoriser les mobilités douces.

ENVIRONNEMENT, GESTION DE L'ESPACE

Aménagements rue du Bac

Début septembre, une série de plusieurs écluses ont été placées de façon provisoire rue du Bac. Ces aménagements ont été installés suite à la demande des riverains qui constataient régulièrement des vitesses excessives, afin de contraindre les véhicules à rouler moins vite.

Sécuriser cette rue, qui est pourtant déjà une zone limitée à 30 km/h, n'est pas chose aisée en raison des nombreuses contraintes qu'il faut prendre en compte. Diverses options étaient possibles, mais ce sont les écluses qui se révèlent les mieux adaptées à la cohabitation des piétons, des nombreux cyclistes qui circulent sur le parcours de la Loire à vélo et des voitures dans cette rue en pente et toute droite, où la largeur de la voie ne permet pas de créer des aménagements sécurisés pour les piétons ni de piste cyclable.

Si ces aménagements provisoires donnent satisfaction après quelques mois, ils seront pérennisés.

Faut-il couper des arbres ?

La commune gère de nombreux espaces verts ou boisés sur le territoire communal. Outre l'embellissement du cadre de vie, une des missions de la collectivité est d'assurer la sécurité des personnes et d'anticiper le plus possible les accidents. Aussi, lorsqu'il y a un risque de chutes de branches, voire d'arbres entiers, le service des espaces verts fait intervenir des élagueurs.

Ces professionnels sont intervenus dernièrement dans le bourg ainsi que dans le quartier des Genêts, en particulier autour de l'aire de jeux. Des ormes, atteint de la graphiose (maladie mortelle pour cet arbre), ont été abattus et des frênes ont été étêtés afin de limiter les risques de chutes de branches.

Tous les arbres enlevés sont remplacés, pas obligatoirement par un sujet de la même espèce, mais par des variétés plus résistantes aux maladies (chênes verts et érables champêtres) et surtout résistantes aux sécheresses de plus en plus régulières que nous connaissons.

De nouveau cet automne des arbres seront plantés dans plusieurs secteurs de la commune : parc du Pé, chemin des Diligences (fruitiers), rue de Bethléem (remplacement des prunus par des pommiers Everest) et autour de l'aire de jeux des Genêts. En ce qui concerne les arbres plantés ce printemps lors de la rénovation du quartier des Genêts, qui n'ont pas résisté à la sécheresse estivale, ils seront remplacés également cet automne.

Festival AlimenTerre 2020

Organisé chaque année du 15 octobre au 30 novembre, ce festival a pour ambition l'appropriation par les citoyens des enjeux alimentaires du local au global afin qu'ils contribuent à la construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

Kéka wongan

Notre cacao made in Ebolowa - Cameroun
Projection débat

Vendredi 13 novembre à 20 h 30, cinéma Le Montagnard. Entrée libre.

Ce film retrace la coopération entre le lycée professionnel agricole Nantes terre Atlantique et le collège régional d'agriculture (CRA) d'Ebolowa au Cameroun. Le cœur du projet porte sur la naissance d'un atelier de transformation du cacao en chocolat au CRA et sur la construction d'une filière locale équitable. Keka wongan est un projet de coopération basé sur la réciprocité, qui met en avant le partenariat multi-acteur et l'implication des apprenants tant en France qu'au Cameroun. Il invite à une réflexion sur le commerce équitable nord-sud mais aussi nord-nord et sud-sud et sur les filières locales. C'est un film tonique et optimiste qui donne un exemple de pistes d'actions concrètes et l'envie d'agir.

Réalisatrice Julie Lizambard.
2019 / 48 minutes.

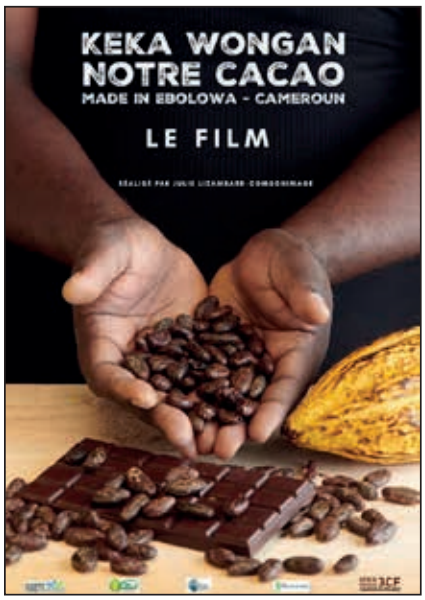

Même pas peur !

Bibliothèques en fête du 13 au 31 octobre

On le sait, les enfants, mais aussi les plus grands, adorent se faire peur… pour de faux ! Sujet intemporel largement exploité dans les histoires d'hier et d'aujourd'hui, c'est autour de cette thématique que les médiathèques du Pellerin, de La Montagne et de Saint-Jean-de-Boiseau vous proposent une belle programmation, pour cette 12e édition de Bibliothèques en fête.

Animations à Saint-Jean-de-Boiseau

• Exposition *Trouillomètre zéro.*

Sur la plateforme des imaginaires nocturnes, vous découvrirez des poèmes et des créatures de la nuit : des cabochatrouilles, un grattapaluches, une boîte à cauchemars et bien d'autres étranges expériences pour frissonner dans la pénombre… Conception Scénotopic.

Du 13 au 31 octobre. Entrée libre.

© SCÉNOtopic

• Lectures de contes et d'histoires Au fil des histoires.

Par les conteuses de l'association Aile.

Samedi 17 octobre à 10 h 30 et 11 h 30, salle Pierre-Fréor, sur réservation.

• Théâtre d'ombres *Celui qui partit en quête de la peur.*

Nous connaissons tous la peur, le héros de cette histoire lui ne connaît pas cette sensation… Un comédien et un musicien donnent vie à ce conte adapté de Grimm avec des marionnettes et des silhouettes d'ombres chinoises. Compagnie À Main levée.

Jeudi 22 octobre à 15 h 00, salle des Pierres-Blanches. À partir de 4 ans sur réservation.

• Concours Fais-moi peur.

Créez ou dessinez une œuvre qui donne le frisson !

Gratuit et ouvert à tous (à partir de 6 ans), inscrit ou non dans les médiathèques, vous avez jusqu'au samedi 24 octobre pour déposer votre création : un récit, un dessin, une peinture, une sculpture, un pliage, etc. Un jury composé de bibliothécaires et d'artistes locaux récompensera les meilleures réalisations.

Clôture et remise des prix du concours le **vendredi 30 octobre à 18 h 30**, à la médiathèque Yves-et-Raymond-Gaudin de la Montagne.

• Atelier Monstretache.

Grâce à la technique de projection de taches d'encre, les enfants créent un monstre à customiser. Animé par Laure Tavernini.

Samedi 31 octobre à 15 h 00.

À partir de 5 ans, sur inscription.

Calendrier des animations

Atelier d'écriture : **samedis 7 novembre** et **5 décembre** à 14 h 00. Tout public sur inscription. Merci de venir avec votre stylo.

Au fil des histoires (Aile) : Pas si bête !? **Samedi 12 décembre à 10 h 30 et 11 h 30**. À partir de 3 ans sur inscription.

© Thomas Boivin

Parenthèse poétique jazz

Jazz & poetry (en français dans le texte) : duo texte-piano jazz avec Jean-Louis Cousseau et le pianiste Armel Dupas.

Avec comme matière première standards ou compositions originales d'un côté, poèmes en prose ou en vers de l'autre, les deux artistes dialoguent à tout va, sans ordre préétabli, sans autre consigne que l'écoute mutuelle. Sous le signe du swing et de l'improvisation, ils inventent à chaque fois de nouvelles constructions sonores où phrases musicales et mélodies des mots s'appellent, s'épaulent, s'épellent, pour le très grand plaisir de partager un bout de route avec les spectateurs que n'effraient pas les chemins non balisés.

Samedi 28 novembre à 19 h 00. Entrée libre sur réservation.

Les prochains rendez-vous culturels

Chansons locales et peu banales

Les Gens de (B)oiseau

Tous habitent ou ont vécu à Saint-Jean-de-Boiseau et ils donnent un répertoire de chansons qui mettent en lumière des monuments de la commune, des anecdotes qu'on rapporte de génération en génération, des aventures vécues jadis par les habitants…, autant d'opportunités de se rappeler ou découvrir des histoires qui ont rythmé, égayé ou attristé la vie locale.

Vendredi 23 et samedi 24 octobre, 20 h 30, Les Pierres-Blanches.

Photo © Virginie Maréchal

Hugo Duras

Exposition de peintures

C'est d'une main libre que l'artiste cherche, tâtonne, joue à cache-cache avec les couleurs et les motifs, l'abstrait et le figuratif, le rêve et la réalité. Encourager l'expression libre et l'art pour tous est le crédo de ce peintre-illustrateur dont les scénographies d'allure quelque peu naïve, enfantine et poétique sont invitation à se raconter des histoires, qu'on soit petit ou grand.

Du 25 octobre au 6 décembre, le dimanche de 14 h 00 à 18 h 00, château du Pé, entrée libre.

Photo © Hugo Duras

Lou Casa, *Barbara & Brel*

Chanson française

Lou Casa s'est approprié, par ses propres musiques et sensibilités, le répertoire de la Dame en noir. Une relecture délicate – sonorités rock, jazz, tango, voix légèrement rugueuse du chanteur – qui a largement séduit le public et conquit Mathieu Amalric qui intégra Lou Casa à son film Barbara. Dans cette nouvelle création, Brel fait écho à Barbara.

Vendredi 20 novembre, 20 h 30, Les Pierres-Blanches.

Photo © Teodor Onit

Distraction(s)

Duo clownesque par le cirque Gones

Pour échapper à l'ennui du quotidien, un couple se taquine. L'atmosphère s'échauffe, les défis s'enchaînent et les surprises fusent, les objets s'agitent, s'attirent, se repoussent, roulent, claquent, rebondissent, volent… jusqu'à ce qu'une réaction en chaîne fasse tout exploser !

Samedi 5 décembre, 18 h 00, Les Pierres-Blanches.

Photo © Clément Martin

Les petits plats dans les grands

Théâtre d'improvisation par Les Balbutiés

Un restaurant pas ordinaire : décoration farfelue, cuisiniers fantasques qui montent en neige les idées des enfants pour en faire des histoires : zeste de dinosaure, pincée de sorcière, dés d'arc-en-ciel… Les cuisiniers espiègles prennent les commandes et réalisent un menu unique, étonnant et pimenté.

Samedi 19 décembre, 16 h 30, Les Pierres-Blanches.

Photo © BKSine

Chansons culottées

Chanson française réaliste par Le Chat qui guette

Julia Lemaire a retenu des chansons réalistes qui, en quelques minutes, disent l'histoire d'une vie, parlent d'un engagement, évoquent un bouleversement… Sous l'humour et la dérision, on devine des femmes frissonnantes, fissurées, blessées ou révoltées... qui scrutent l'avenir d'un regard lucide et fiévreux ; qui toutes aspirent à la vie.

Vendredi 22 janvier, 20 h 30, Les Pierres-Blanches.

Photo © Cie Le Chat qui Guette

Infos brèves

Nouvelle association

Delta darts (section fléchettes de l'Alerte). Contact : Florent Prin, 06.64.25.67.78, president.deltadarts@gmail.com

Nouvelles entreprises

Marcia créations : boutique zéro déchet (hygiène féminine lavable, accessoires et jeux pour enfants, accessoires maison zéro déchet…). Contact : 34, rue du Pellerin, marcia-creations.fr.

Atelier massage et portage bébé. Contact : Christine Sévellec, 06.06.43.23.71, christinesevellec@free.fr.

Les Journées de la rénovation énergétique

Du 16 au 21 novembre 2020, le Pôle sud-ouest de Nantes Métropole organise les Journées de la rénovation énergétique. À Saint-Jean-de-Boiseau, une balade thermique sera proposée le **lundi 16 novembre à 19 h 00**. La balade thermique consiste à parcourir un quartier avec une caméra infrarouge pour mettre en évidence l'efficacité des isolations grâce à des images thermographiques. Nombre de places limité. Inscription indispensable auprès de l'Espace info énergie au 02.40.08.03.30 ou nantes.44@eiepdl.fr

Déploiement de la fibre optique

Début septembre, 2 420 foyers étaient potentiellement raccordables sur les 2 500 logements dénombrés dans la commune. Les habitants peuvent consulter le site Internet sfr-ftth.com pour toutes questions relatives au déploiement de la fibre.

Correspondant de presse

Ouest-France recherche un(e) correspondant(e) de presse pour couvrir l'actualité locale à Saint-Jean-de-Boiseau. Il convient d'habiter sur place, d'avoir de la disponibilité et l'envie d'aller à la rencontre des acteurs locaux et des habitants… Il faut être majeur et mobile. Ce n'est pas une activité salariée, mais elle fait l'objet d'une indemnisation pour les articles et photos publiés. Pour candidater : contacter la rédaction Ouest-France de Nantes au 02.40.44.69.69 ou écrire à michel.tanneau@ouest-france.fr ou sylvie.hrovatin@ouest-france.fr.

Rue de la Communale

La rue de la Communale sera définitivement fermée à la circulation des véhicules à moteur à partir du 2 novembre.

Déjeuner des seniors

Suite à un sondage réalisé auprès des personnes de plus de 75 ans, et en raison des conditions liées à la crise sanitaire actuelle, la municipalité a décidé de ne pas organiser le traditionnel déjeuner des seniors cette année.

Carrefour express

La supérette du centre bourg est désormais ouverte jusqu'à 21 h 00 du lundi au samedi, ainsi que le dimanche matin de 9 h 00 à 13 h 00.

Accueil de la mairie : ouverture jusqu'à 19 h 00 le jeudi

Depuis janvier 2019, la mairie propose un accueil du public jusqu'à 19 h 00 le jeudi soir et la possibilité d'accéder aux services État civil, Démarches administratives, Enfance-jeunesse et CCAS.

Vos élus à votre écoute

Pascal Pras, Maire
reçoit sur rendez-vous

Michèle Crastes
Première adjointe
Enfance et éducation
reçoit sur rendez-vous

Loïc Chanu
Deuxième adjoint
Urbanisme, formes de la ville et transition énergétique
reçoit sur rendez-vous

Christine Sinquin
Troisième adjointe
Budget, développement économique et tourisme
reçoit sur rendez-vous

Jérôme Bliguet
Quatrième adjoint
Environnement, espace public et voirie
reçoit sur rendez-vous

Marie-France Costantini
Cinquième adjointe
Solidarité et action sociale
reçoit sur rendez-vous

François Blanchard
Sixième adjoint
Communication, information et participation citoyenne
reçoit sur rendez-vous

Sylvie Foucher
Septième adjointe
Culture et vie associative culturelle
reçoit sur rendez-vous

Mohamed Ali
Huitième adjoint
Sport et jeunesse
reçoit sur rendez-vous

Dominique Vénéreau
Conseiller municipal délégué chargé de l'agriculture et des espaces naturels
reçoit sur rendez-vous

La parole aux groupes politiques

Un nouveau souffle pour bien vivre à Saint-Jean-de-Boiseau

Début de mandat en coups de com'

En tant qu'élu.es minoritaires, nous alertons sur certaines positions qui nous paraissent peu cohérentes voire stériles pour les Boiséen.nes.

Alors qu'une commission sur le dialogue citoyen a été créée, nous avons signalé que les compte-rendus municipaux n'étaient pas portés à la connaissance des citoyen.nes dans le délai de 7 jours prévu par la loi.

Nous avons voté en faveur de la charte éthique présentée par le Maire, sans avoir été associés à son élaboration et avons relevé qu'en l'absence de moyens concrets, elle serait une coquille vide. Le Maire nous a expliqué qu'il faisait confiance à chaque élu.e pour la faire vivre…

Nous avons défendu - en vain - l'écriture inclusive dans les écrits municipaux. La place et la visibilité des femmes dans l'espace public sont importantes à nos yeux.

Nous avons voté le nouveau règlement intérieur du conseil municipal en appelant l'attention sur les risques existants en terme d'expression de la diversité de pensée des membres de l'assemblée. Nous avons relevé des incohérences entre le discours et les actes :

• au cours du même conseil, deux délibérations contradictoires sont proposées au vote : d'une part, un simple vœu pour autoriser le Maire à prendre un arrêté anti-pesticide en cas de péril imminent et, d'autre part, l'usage de produits toxiques pour éradiquer des nuisibles.

• Nous avons déploré que le vœu contre les pesticides ne soit que la promesse d'un arrêté dépourvu de base légale et donc d'effet. La voie préalable de l'information et du dialogue nous paraît plus constructive pour obtenir des résultats plutôt que des effets d'annonce.

• Sur le projet de dojo, que nous avons voté, nous ne comprenons pas comment les futur.es utilisateur.rices seront associé.es. Le projet n'a d'ailleurs pas été exposé à la commission municipale dédiée, ce qui est dommage.

• À l'occasion du vote de nouveaux avenants relatifs à la salle festive, nous avons demandé le coût réel du bâtiment par rapport au prévisionnel car le dépassement budgétaire nous paraît significatif.

• Sur le représentant boiséen à la Semitan, nous ne pouvons que regretter qu'il n'ait pas pour mandat de soutenir la démarche des usager.ères qui se sont exprimé.es à travers un collectif pour des transports plus performants.

Retrouvez l'intégralité de nos interventions sur le site de la mairie.

FRÉDÉRIC L'HONORÉ, MARIE GWÉNAËLLE BOUREAU, GILDAS LE MEILLAT, AGNÈS LECOMTE, VINCENT LE LOUËT, LAURENT AILLET.

Solidarité développement, citoyenneté

Les évolutions du bourg

Le 28 septembre dernier, la municipalité présentait les perspectives d'évolution du service de La Poste dans le centre bourg. Dans leur grande majorité, les citoyens participant à cette rencontre ont retenu l'orientation proposée par les élus.

Ainsi, la commune engagera rapidement une négociation avec le groupe La Poste pour permettre le passage d'un bureau, ouvert aujourd'hui seulement 12 heures par semaine, à un relais postal, installé dans un commerce du bourg et ouvert, lui, entre 70 et 85 heures par semaine. Cette évolution permettra le maintien des services essentiels comme le dépôt et le retrait de courrier et de colis ou l'affranchissement.

Dès le 15 octobre, le conseil municipal adoptera un vœu pour acter cette décision et engager avec La Poste une négociation pour :

• Évoluer vers une Poste relais, solution qui présente pour le commerçant choisi par La Poste des visites supplémentaires qui favorisent son développement, et pour l'usager assure une présence postale de proximité sur des horaires d'ouverture étendus.

• Permettre l'expression citoyenne sur des attentes et des suggestions éventuelles et assurer le suivi de la transition pendant deux ans pour apprécier la satisfaction des usagers.

• Mettre en place un dispositif d'accompagnement de ce changement avec notamment une formation sur les services à distance (outils numériques) sur la base d'une séance par trimestre pendant un an.

Lors de cette même rencontre, a été présentée la réflexion conduite par les élus avec les acteurs de la santé, en particulier les médecins et les dentistes, pour assurer la pérennité de leur présence en centralité.

En effet, aujourd'hui les cabinets médical et dentaire sont à l'étroit dans leurs locaux ; la commune accompagne leur projet d'agrandissement en s'assurant du maintien de ces services dans la centralité. La commune a réalisé des acquisitions foncières rue des Violettes (derrière l'espace de la Halle) qui permettront l'accueil de ce qui pourrait devenir une future maison de santé. Bien sûr, ce projet concerne aussi les autres acteurs de la santé (infirmières, ostéopathe,…) qui sont associés à cette réflexion.

Le maintien et l'amélioration des services offerts en centralité sont un axe majeur de notre action pour préserver et renforcer la proximité. Ces deux dossiers engagés dès le début de ce mandat reflète la volonté de notre équipe au service de la qualité de vie à Saint-Jean-de-Boiseau.

LE GROUPE MAJORITAIRE.

Vie des écoles et des associations

Les pages qui suivent sont réservées aux écoles et associations de la commune.

La municipalité rappelle qu'elle n'est aucunement engagée, ni sur la forme, ni sur le fond, par le contenu des articles. Elle reste volontairement en dehors du débat et demande à tous ceux qui auraient des observations à formuler sur cette deuxième partie du bulletin de bien vouloir s'adresser directement à leurs auteurs.

Le Cape reprend ses habitudes

Après une année mouvementée et sans fête des écoles, le Cape reprend ses habitudes. Réunions mensuelles, participation aux conseils d'école, vente de chocolats de Noël. Nous souhaitons mettre en place de nouvelles actions comme la vente de serviettes ou torchons personnalisés par les enfants des écoles, la tenue d'un stand sur le marché pour la vente de vêtements.

Notre assemblée générale se tiendra le 15 octobre.

Nous nous tenons à la disposition des parents qui ont des points à aborder aux conseils d'écoles. Celui de l'élémentaire aura lieu avant les vacances d'octobre, celui de la maternelle juste après. Vous pouvez nous contacter par courriel ou via notre page Facebook.

Vous pouvez nous rejoindre si vous investir dans la vie des écoles vous intéresse.

À bientôt.

Contact

Anna Cairon et Marion Sajous, co-présidentes
cape.saintjeandeboiseau@gmail.com
cape.al-saint-jean-de-boiseau.fr
Facebook : fr-fr.facebook.com/capesaintjeandeboiseau

École maternelle publique Émilienne-Leroux

Du changement dans l'équipe pour cette rentrée

Après deux mois de coupure, parfois plus pour certains, tous nos élèves ont repris le chemin de l'école, heureux de retrouver copains et copines. Pour nos élèves de petite section, la grande et longue aventure commence ! Et elle se poursuit pour les autres ! Les élèves ont tous été accueillis par des enseignants masqués.

Les effectifs sont stables, mais il y a eu des changements dans l'équipe. Mélodie Quéméner remplace Ronan Daniel en petite section et Charlène Rambaud remplace Monique Vignaud également en petite section. Après un an de formation, Stéphanie Vaillant réintègre sa classe de grande section et Guénaëlle Camus prend en charge la direction de l'école anciennement assurée par Ronan Daniel.

Une rentrée qui se fait également dans un contexte sanitaire particulier. C'est pourquoi nous demandons aux parents d'être vigilants quant à la santé de leurs enfants, de vérifier chaque matin la température et de ne surtout pas les mettre à l'école en cas de fièvre.

Un contexte qui rend pour l'instant difficile les planifications de sorties, les projets avec les intervenants en raison d'un protocole sanitaire qui évolue régulièrement. Il faudra donc s'adapter et repenser au quotidien l'école afin que celle-ci garde une dynamique tout au long de cette année scolaire.

Contact

Guénaëlle Camus, directrice
Rue des Violettes
02.40.94.14.27
ce.0441847u@ac-nantes.fr
passerelle2.ac-nantes.fr/mat-leroux-boiseau

Rentrée atypique

Les trois cent quarante-six élèves et les dix-sept maîtres ont vécu une rentrée rendue bien particulière à cause de la Covid. Tous ont quand même réussi à investir leurs classes respectives, et commencent à prendre toutes les habitudes de travail pour l'année en espérant que les contraintes s'allègeront.

Des projets se mettent en place dans chaque classe, et pourront, nous l'espérons, être menés à leurs termes : lecture (prix des Incorruptibles, rallyes, visites à la médiathèque), sport (escrime, basket, tennis), culture (chant choral, photographie…), développement durable (eau du robinet, les déchets, Défi mobilité).

Journée propreté.

Une classe a nettoyé la nature et a récolté 22kg de déchets en une heure. A. témoigne : *« je me sens étonnée d'avoir ramassé autant de déchets parce que je ne savais pas qu'il y en avait tant. Je me sens en colère contre ceux qui causent autant de dégâts à la nature parce qu'ils jettent n'importe quoi. Je me sens aussi très fière de moi parce que j'ai aidé la nature à vivre encore longtemps ».*

Contact

Bertrand Savoret, directeur
Rue de la Communale
02.40.65.64.94
ce.0440842b@ac-nantes.fr
ec-badinter-44.ac-nantes.fr/

Nettoyage des bas côtés vers la Prunière.

Pesée et tri des déchets récoltés.

L'école Saint-Marc prend le large !

C'est sous un ciel estival que l'école Saint-Marc a ré-ouvert ses portes pour une nouvelle année. Depuis la rentrée, Madame Lemonnier succède à Madame Couton en tant que directrice. Nous accueillons également Émeline Pirès, nouvelle Asem dans la classe de petite section et Catherine Chauvet pour aider au service à la cantine. Lors de notre première assemblée d'enfants, vingt-huit nouveaux élèves ont été présentés. On leur souhaite la bienvenue dans notre école !

Pour faire connaissance avec d'autres cultures et découvrir de nouveaux horizons, l'équipe enseignante embarque cette année ses élèves dans un tour du monde. L'Europe sera le point de départ de ce voyage qui prendra ensuite le large avec le départ du Vendée Globe 2021 au mois d'octobre. Les élèves des classes du CP au CM2 entreront ainsi dans la course en suivant le bateau *Initiative cœur* de la navigatrice Sam Davis. Un périple qui promet d'être riche en découvertes et en émotions.

Les projets de l'année 2019-2020 prendront également place dans le programme de l'année :

- réalisation de tableaux artistiques dans les cours de maternelle et de primaire (en avril, mai),
- voyage de fin d'année à Préfailles pour les classes de CE2, CM1, CM2.

L'ensemble de l'équipe souhaite bon vent à tous ses élèves et leur famille pour cette nouvelle année.

Contact

Mélanie Lemonnier, directrice
4, rue Charles-de-Gaulle
02.40.65.74.75
st.marc.ecole@gmail.com
st-marc.jimdo.com

UN CARTABLE POUR DEUX
Association d'Aides aux Devoirs

Une rentrée malgré tout !

Comme chaque année, notre association propose une aide aux devoirs destinée aux enfants de la commune scolarisés à l'école élémentaire ou au collège et désireux d'avoir une aide individualisée dans le travail du soir, ou bien rencontrant des difficultés dans la révision ou l'apprentissage des leçons, dans la compréhension des exercices…

Les séances se déroulent le lundi, mardi ou le jeudi à la médiathèque au 1er étage, salle 20, à partir de 17 h 30 pour une durée d'une heure environ, dans une atmosphère studieuse mais détendue avec la règle « un adulte pour un enfant ».

Les séances ont repris le 28 septembre dans le respect des gestes barrières et des règles sanitaires en vigueur. Du renfort serait le bienvenu pour encadrer ces enfants, ne serait-ce que pour assurer quelques remplacements.

Notre rôle n'étant pas de donner des cours, il n'est pas nécessaire d'avoir des compétences particulières, de détenir un savoir ni d'avoir été enseignant. Un bon contact avec les enfants, savoir faire preuve de patience et de calme suffit parfois à redonner confiance à un élève découragé devant ses devoirs.

Tous les bénévoles souhaitant nous rejoindre dans cette activité seront les bienvenus !

Pour tout renseignement complémentaire et inscription, vous pouvez nous rencontrer à la médiathèque aux jours de fonctionnement ou bien nous contacter par téléphone.

Contact

Jacqueline Ricordeau, 02.40.65.73.23
Annette Charpentier, 02.40.04.57.04
Michèle Ménard, 02.40.04.52.37

Association Baby Loire

Baby Loire et une association intercommunale pour les assistant.e.s maternel.e.s et les parents accompagnés d'enfants non scolarisés. Nous organisons des activités les lundis matins salle Pirouette et trottinette au Pellerin et les jeudis matin salle Pierre-Fréor à Saint-Jean-de-Boiseau : ateliers Montessori avec une intervenante, activités manuelles, peinture, dessin, pâte à modeler, activité ludique… Des activités extérieures sont proposées pour les autres jours de la semaine et pendant les vacances scolaires.

Adhésion : 14 € à l'année.

Contact

Leray Marie, 06.50.24.55.67
Da-Corte Hélèna, 06.79.95.74.34
as.babyloire@outlook.com
Facebook : Baby Loire

L'Atelier de Cathy

L'Atelier de Cathy reprend des couleurs !

Après de longs mois durant lesquels l'Atelier était en veille, les élèves-artistes sont revenus, tous animés d'une grande envie et d'une réelle motivation. Nous les remercions d'ailleurs pour leur fidélité.

Tout comme Cathy, professeur de l'atelier, tous avaient hâte de se retrouver, de continuer leurs peintures ou dessins restés en suspens, ou de commencer de nouveaux projets créatifs.

De nouveaux talents se sont aussi inscrits. Lieu d'apprentissage, de partage et de passion, l'Atelier de Cathy a repris vie !

L'Atelier ayant été réagencé et réorganisé pour répondre à toutes les normes sanitaires en vigueur, un climat serein et enthousiaste a alors envahi les lieux dès le 7 septembre. Enfants, adolescents et adultes peuvent ainsi venir apprendre agréablement, progresser, se perfectionner… et avant tout se faire plaisir.

Contact

Vanessa, présidente
Cathy, professeur
06.62.82.21.21
atelierdecathy@free.fr

Carnets de voyage et autres petits bonheurs

Les élèves de l'atelier attendent avec impatience la reprise des cours, bulles de temps suspendu où chacun plonge avec délice dans l'observation d'un jouet à dessiner, dans la perspective d'une jolie ruelle de Boiseau, dans ses souvenirs de vacances pour un projet de carnet de voyage ou bien dans l'expérimentation du jeu de l'eau et de l'aquarelle.

Par des approches ludiques et structurées, Anne Ricateau accompagne chacun dans ses recherches pour des créations personnelles et sensibles.

Le programme des stages propose une grande diversité de thèmes et de techniques, à découvrir et expérimenter : stages à la journée les jeudis, stages de week-end ou de 3 et 4 jours à la Pentecôte et l'Ascension et deux stages à la semaine à Pâques et en août 2021.

Voici de quoi se lancer à l'aventure, en petit groupe, sous l'œil attentif et bienveillant d'Anne, et oser jouer du pinceau, porter un regard différent sur notre environnement.

Un groupe cet été à Pénestin puis un autre à Lisbonne en septembre ont vécu avec bonheur cinq jours intenses au rythme des balades, croquis et aquarelles dans leur carnet de voyage.

Le programme des stages 2020/21 est à découvrir sur le site de l'atelier.

Sur la page facebook de l'atelier le Pinceau rouge, retrouvez l'actualité et les photos des stages passés.

Contact

Anne Ricateau, 52 rue de la Perche
09.72.89.48.28
contact@atelierlepinceaurouge.com
atelierlepinceaurouge.com
fr-fr.facebook.com/atelierlepinceaurouge

C'est reparti !

Nous avons commencé cette rentrée par la reprise de l'atelier couture le samedi 5 septembre. Si vous souhaitez vous initier à l'utilisation de votre machine et confectionner votre propre sac, trousse…, n'hésitez pas à nous contacter pour vous inscrire sur un des prochains ateliers qui seront les **samedis 3 octobre, 7 novembre et 12 décembre de 14 h 00 à 16 h 00** à la salle Pierre-Fréor (au-dessus de la médiathèque).

Suite à notre assemblée générale, de nombreux projets vont voir le jour cette année : poursuite des ateliers psycho avec Davorka, des ateliers parentalité avec Caroline, reconduction d'une animation pour Halloween et plein de nouveautés en cours de réflexion.

Si vous souhaitez partager avec nous vos idées, vos questions, nous restons disponibles par mail pour échanger avec vous.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

On vous laisse avec notre pensée du jour : « *Chaque minute qui passe est une occasion de changer le cours de sa vie…* »

Au plaisir d'une rencontre,

Contact

Solène, Julie et Noëlla
Co-présidentes
lacabanedupartage@gmail.com

Société d'histoire

Une date à retenir

Le **dimanche 22 novembre** en après-midi la Société d'histoire de Saint-Jean-de-Boiseau et Jean-Pierre Parois présenteront leur nouveau film *Les hommes et la rivière* dans la nouvelle salle des fêtes, rue des Pierres-Blanches. Plus de cinq années de travail ont été nécessaires pour retrouver la documentation, les archives photos et films du 20e siècle, et reconstituer les scènes de la vie d'autrefois à Saint-Jean-de-Boiseau et dans les communes riveraines de la Loire : Le Pellerin, Couëron, Indre et Indret.

Jusque dans les années cinquante, la vie de la population était très dépendante de son fleuve à travers la pêche, les roseaux, les foins ainsi que le transport des hommes et des marchandises. Il y avait aussi les loisirs : régates, pique-niques sur les îles, parties de pêche ou simplement le plaisir de regarder le passage des embarcations à voiles. Puis la dernière guerre, avec les navires coulés en travers de la Loire à Bikini, va progressivement condamner toute activité sur la rivière.

Nous vous invitons à venir vous replonger ou à découvrir ce passé pas si lointain.

Compte tenu des mesures sanitaires liées à la Covid, nous serons amenés à faire deux séances : l'une à 14 h 30 et l'autre à 16 h 00. Il faudra donc réserver vos places auprès de

notre trésorière Carmela Pesquer au 02.40.04.58.32. Port du masque sans doute exigé.

Entrée gratuite.

Contact

Jean-Luc Ricordeau, président
jlricordeau@gmail.com
boiseau.fr

Après le confinement

Durant l'été, plus de confinement, mais pas de sortie botanique non plus.

La Covid-19 est toujours là et nous avons dû annuler la bourse aux plantes. Ce n'est que partie remise, du moins je l'espère ; nous devrions pouvoir l'organiser, toujours dans le cadre du vide grenier de l'Amicale laïque, courant avril 2021.

Pour nous, 2020 devait être une année verte, ce fut une année noire. Hormis l'annulation de nos sorties et activités, nous avons découvert que la seule station connue sur la commune de la Gypsophile des murs avait disparu sous le chemin piétonnier qui mène au crématorium. Pour l'avenir, nous essaierons de mieux faire connaître les sites occupés par des plantes protégées, telles l'Angélique des estuaires, le Scirpe triquètre, le trèfle de Micheli, ou des plantes rares sur notre commune comme la Doronic plantain ou l'Orchis brûlé.

Doronic plantain

Il nous reste à espérer que la pandémie va s'éloigner et que nous pourrons reprendre nos activités en plein air. Nous pourrons en débattre lors de notre assemblée générale qui devrait se tenir, comme chaque année, vers la fin janvier.

Vous avez envie de découvrir la diversité botanique locale et mieux appréhender les enjeux de la biodiversité, de proposer des thèmes de sorties, ou, tout simplement de découvrir la nature, n'hésitez pas à venir partager vos idées avec nous lors de l'assemblée générale de janvier 2021.

Orchis brûlé

Contact

Michel Durand
02.40.65.80.81
michel.durand36@orange.fr

Les Courtines

Nos projets du 2e semestre seront-ils réalisables ?

Depuis le mois d'avril nos activités ont été suspendues pour cause de Covid 19. Nous espérons, comme tous, la reprise de notre calendrier.

Nous avons pu organiser notre repas « journée retrouvailles » le 18 septembre 2020 avec un effectif de 45 personnes dans le strict respect des consignes sanitaires instaurées par la mairie.

En attente :

- Vendredi 16 octobre : journée détente.
- Mercredi 4 novembre : journée interclubs.
- Samedi 7 novembre : concours de belote.
- Vendredi 13 novembre : repas de Noël.
- 11 et 12 décembre : séjour de deux jours à Paris.
- Vendredi 15 janvier 2021 : assemblée générale.

Afin de vaincre ce virus, et pouvoir réaliser nos sorties, restons prudents et responsables.

Contact

Annick Casimir : 02.40.65.81.17
06.50.36.76.91
Ginette Mitaillé : 02.40.32.96.98
06.81.88.76.42
lescourtinesstjeandeboiseau.simplesite.com

Produire et économiser l'énergie

Énergies citoyennes sud Loire est une association basée à Saint-Jean-de-Boiseau, mais destinée également aux habitants des communes environnantes.

Nous sommes actuellement soutenus par des collectivités de Saint-Jean-de-Boiseau et Le Pellerin. Nous avons aussi la reconnaissance du Département et la convention Cit'ER44 qui nous alloue une subvention et un soutien ponctuel par des animateurs.

Malgré cette année particulière marquée par la pandémie de la Covid-19, qui nous a tous touchés de près ou de loin, l'association a continué à travailler sur ses différents projets en cours.

Nous travaillons sur trois axes :

- Produire localement de l'énergie, en étudiant les possibilités d'équiper des espaces publics d'équipements produisant de l'énergie électrique.

- Sensibiliser à une meilleure maîtrise de l'énergie, comme le Défi citoyen proposé par Nantes Métropole (https://metropole.nantes.fr/participer/initiatives-citoyennes/bureau-de-la-terre/les-defis-de-la-transition/les-defis-citoyens-transition-1).

- Accompagner les particuliers dans les projets de réduction de consommation énergétique, en s'appuyant sur les associations telles que Énergies citoyennes en Pays de la Loire (www.ecpdl.fr).

Tous les premiers jeudis du mois, nous nous réunissons à 20 h 30 dans l'une des salles au-dessus de la médiathèque Edmond-Bertreux afin d'échanger sur les différentes thématiques.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour toutes informations complémentaires ou nous rejoindre en tant qu'adhérent ou personne intéressée par nos axes de travail.

Contact

energiescitoyennes-sudloire@emailasso.net

Sophia

Lieu de rencontres et de débats sur des sujets d'actualité

Notre association Sophia existe depuis 2003. Notre objectif est de nous réunir autour d'un thème sociétal en lien avec l'actualité, une fois par trimestre. Nous choisissons notre sujet chaque année à l'assemblée générale, sujet que nous approfondissons grâce à des lectures suivies de débats. La démocratie, les migrants, le revenu universel, transmission et héritage, voilà autant de thèmes déjà abordés. L'an passé, nous avions choisi de réfléchir autour de l'œuvre de Michel Serres.

Notre assemblée générale a eu lieu le 18 septembre et cette année, nous avons choisi de réfléchir et de dégager la pensée de Cynthia Fleury, philosophe et psychanalyste française.

Les dates retenues pour les ateliers sont les suivantes : le 4 décembre, le 19 mars et le 28 mai.

Dans le cadre des ateliers Vivre autrement, nous prévoyons aussi une activité autour des plantes sauvages avec une intervenante extérieure, la visite d'un habitat partagé et le développement de prêts de livres coup de cœur.

Tout nouvel adhérent sera le bienvenu.

Contact

Annie Porée, 07.71.16.09.78
sophia2saintjeandeboiseau@orange.fr

Amis de Sababougnouma

Poursuivre le partenariat malgré tout

Notre association est toujours en lien avec l'association Sababougnouma de Ouahabou au Burkina Faso. En février 2020, nous avons renoncé à nous rendre dans ce village ami en raison des troubles politiques qui gagnent certaines régions du Burkina. Le président de Sababougnouma nous en avait priés, *« pour ne pas vous mettre en danger, ni mettre en danger les Burkinabés qui nous accompagnent à chacun de vos séjours »*. Et puis il y a eu l'inquiétude liée à l'épidémie du coronavirus…

Cependant nous sommes toujours en lien par WhatsApp avec les habitants du village ainsi qu'avec Issa Traoré qui gère les finances de l'association. Tous nos interlocuteurs nous assurent qu'ils vont bien et s'inquiètent pour nous à cause de cette épidémie. Ils ont fait le choix d'attribuer la somme qui était destinée à la fête de notre partenariat à du matériel sanitaire pour les élèves de toutes les écoles (gel, savons, accès à l'eau). De plus, deux jeunes étudiants rentrés au village ont tenu la bibliothèque afin d'organiser le prêt des annales de préparation aux concours aux jeunes qui en avaient besoin.

Enfin, cette année, comme toutes les précédentes depuis 16 ans, les élèves de notre programme d'aide à la scolarisation recevront leurs fournitures scolaires (voir photo d'une rentrée passée), les enseignants recevront du matériel et l'école enfantine l'aide financière qui lui permet de fonctionner et de servir des repas gratuits aux petits (3 à 6 ans) qui la fréquentent.

Notre assemblée générale aura lieu au cours du dernier trimestre 2020. Nous y envisagerons la continuité de notre partenariat avec Ouahabou et l'agrandissement de la bibliothèque.

Si vous souhaitez adhérer à notre association, ou obtenir plus d'informations sur nos activités, contactez-nous.

Contact

Catherine Jaunait, présidente
amis.sababougnouma@laposte.net

Don de fournitures scolaires aux élèves de Ouahabou.

Des nouvelles du village

Je vous rapporte ici les échanges avec le chef du village d'Essaylal M'Bahou.

2 juillet : « *comprenez que le Mali est à l'agonie, pas d'État stable, de l'insécurité pour tous, les braquages sur les routes. Ça continue !* »

5 juillet : « *pas de pluie, le bétail meurt, ils sont en période d'hivernage. Le manque de pâturage oblige la population à acheter un peu de paille pour le bétail qui souffre.* »

8 août : « *pluies torrentielles et grosses inondations au village. L'école est sous les eaux. La population doit boire de l'eau impropre à la consommation. Les denrées alimentaires se font rares et chères. Les voies d'accès sont inondées, les frontières avec l'Algérie et le Niger ont été fermées.* »

Comment agir ?

L'école reprend timidement avec les deux jeunes qui œuvraient aux côtés d'Alassane. La nomination d'un directeur est attendue, mais quand ?

Les besoins sont très certainement nombreux, nous attendons les nouvelles et nous les soutiendrons pour l'achat des fournitures scolaires. Nous poursuivrons notre accompagnement pour la cantine. Nous conduirons ces opérations selon nos moyens puisque 2020 ne nous a pas permis de mener des actions ici.

La population est en attente de soins et l'école de santé apporte sa contribution, appuyée pour les travaux pratiques par une équipe médicale de Barkane (l'armée française) lorsque leur programme le permet. Le directeur de l'école de santé souhaiterait avoir un partenariat avec des structures sanitaires d'ici pour améliorer la qualité du travail des élèves et améliorer son expérience. Les examens se sont déroulés normalement, nous attendons les résultats de l'élève infirmier que nous accompagnons.

Talawit France est désormais gérée par une gouvernance collégiale de quatre co-administrateurs. La trésorière garde son poste.

Contact

Jean-Yves Gautier
07.87.04.26.14

Section École de musique

Une rentrée musicale pleine d'espoirs !

Comme bon nombre d'associations, la section Musique de l'Amicale laïque de Saint-Jean-de-Boiseau avait connu une fin d'année privée de ses manifestations emblématiques : audition des élèves et participation à la Fête de la musique.

Aussi, c'est plein d'espoir que les cent vingt-six élèves, enfants et adultes, les douze professeurs et les dix membres du bureau entament cette nouvelle année.

Pour assurer les formations musicales dans le respect le plus strict des préconisations sanitaires, un protocole adapté à chaque instrument ou discipline est venu se greffer sur le protocole général fixé par la mairie pour le fonctionnement des associations.

Une nouvelle coordinatrice pédagogique entre en fonction, il s'agit de Stéphanie Robert, également cheffe de chœur ; une nouvelle professeure de flûte, Sophie Le Cloerec a pris ses fonctions et un nouveau professeur de trompette est en cours de recrutement.

Les disciplines offertes sont donc, le piano et le piano jazz, la guitare classique, folk et électrique, la flûte, le violon, le saxophone, la trompette, la batterie, la basse, le chant et l'accordéon.

Il reste encore quelques places disponibles, avis aux amateurs qui souhaiteraient découvrir la pratique musicale dans les excellentes conditions offertes par l'équipement des Pierres-Blanches.

La prochaine audition est programmée le **29 janvier 2021**.

Contact

Néri Vandermersch
Responsable de section
musique.sjb.adm@gmail.com
musique-saintjeandeboiseau.fr/

Salle de pratique d'ensemble aux Pierres-Blanches.

Section Patinage à roulettes

Et c'est parti pour le show…

Une nouvelle saison commence, saison qui, souhaitons-le, nous permettra de pouvoir participer à toutes les compétitions prévues au calendrier et d'organiser notre spectacle annuel qui aura lieu les **13, 14 et 15 mai 2021.**

Les patineurs et les entraîneurs se réjouissent de reprendre le chemin de la salle de sport dans le respect des règles sanitaires demandées par la Fédération de roller et par la municipalité.

Après ces longs mois d'arrêt, tous sont motivés pour donner le meilleur d'eux-mêmes et effectuer une saison riche en résultats.

Contact

Nelly Ruiz, 06.26.42.39.39
patinage@al-saint-jean-de-boiseau.fr

Section Yoga

En espérant que tout ira bien !

Les cours de yoga 2019-2020 se sont arrêtés brutalement le 11 mars en raison de l'épidémie de coronavirus. Durant le confinement, l'enseignant a proposé des séances de différentes durées par Internet pour permettre aux élèves de poursuivre une pratique personnelle. Les cours ont repris en juin en extérieur par petits groupes, dans le respect des consignes de sécurité sanitaires.

En septembre, l'épidémie de Covid-19 n'étant pas encore endiguée, nous avons dû revoir toute l'organisation des cours (durée ramenée à une heure, groupes de sept personnes pour respecter la distanciation physique, consignes strictes à respecter). Pour permettre à toutes les personnes de pouvoir s'inscrire, nous avons dû proposer des créneaux supplémentaires de cours.

Une réunion générale d'information a eu lieu le lundi 21 septembre à la Clotais au cours de laquelle les groupes ont été constitués. Les personnes intéressées pourront prendre contact avec Marie-Claire Hervio pour s'inclure dans un groupe s'il reste des places, ceci jusqu'au 1er novembre.

Les cours ont lieu 3, rue du Bac à la Télindière. Ils reprendront (normalement !) le 22 septembre.

Prenons soin de nous et des autres.

Les horaires :

Lundi, cours de méditation de 20 h 15 à 21 h 15 (complet).

Lundi, cours postural de 18 h 00 à 19 h 00.

Mardi, cours posturaux (1 heure) à 10 h 00, 18 h 00, 19h15 et 20h30.

Mercredi, cours posturaux (1 heure) à 10 h 00, 18 h 00, 19h15 et 20h30.

Cette organisation est prévue pour toute l'année 2020/2021… en espérant que tout ira bien !

Contact

Marie-Claire Hervio
02.40.65.61.69
yoga@al-saint-jean-de-boiseau.fr

Les vacances passent mais la Covid reste…

Après une fin de saison 2019/2020 difficile, la reprise de nos activités reste compliquée. Il faut réaménager les espaces pour la mise en pratique des différents ateliers des Loisirs créatifs, diminuer le nombre de participants dans certains cours (zumba, danse africaine) le tout dans le respect des règles sanitaires et gestes barrières.

Une note positive malgré tout, c'est l'arrivée d'une nouvelle section au sein de l'Alerte : les fléchettes traditionnelles, avec comme responsable Florent Prin.

Enfin, comme chaque année, le samedi 19 septembre l'Alerte a organisé sa Journée propreté sur la commune. Grâce à l'aide de Nantes Métropole par son prêt de pinces, des quantités de déchets ont été ramassées. Si dans certains secteurs la récolte fut maigre, dans les bas-côtés de certaines routes la collecte a été hallucinante : canettes, bouteilles de verre, boîtes alu, cartons, piles, quelques masques… et même un extincteur et une chaise de bureau !

Au cours de cette matinée, plusieurs cyclistes se sont arrêtés pour nous encourager et nous remercier de cette démarche citoyenne, ce qui nous conforte dans notre action pour l'environnement et nous incite à continuer l'année prochaine, en nous associant au World CleanUp Day.

Contact

Jean-Pierre Charpentier, président
06.80.71.98.96
j.p.charpentier@orange.fr

Section Loisirs créatifs

Les ateliers des Loisirs créatifs

Reprise des activités des ateliers pour la saison 2020/2021 le 7 septembre.

Nous vous proposons six ateliers : vannerie, poterie, dentelles et broderies, peinture sur porcelaine, couture et une section tarot.

L'organisation des ateliers s'effectue dans le respect des consignes sanitaires : désinfection des salles, tables et chaises, mise à disposition de gel et port du masque obligatoire.

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

Contact

Régine Brazeau, 06.83.45.69.82
Régine Chauvet, 06.24.21.22.64
Odile Desfontaines, 06.03.52.60.11

Section Danses d'Afrique de l'ouest

Pas à pas avec Evelyne Mambo

C'est la troisième année que les Boiséen.nes peuvent danser sur les rythmes d'Afrique de l'ouest avec Evelyne Mambo. La section propose deux cours adulte le mercredi soir de 18 h 00 à 19 h 30 (débutant/avancé) ou de 19 h 30 à 21 h 00 (avancé/confirmé).

Un cours enfant à partir de 6 ans est susceptible d'ouvrir le mercredi à 17 h 00.

Les cours se déroulent à l'Alerte, place de la Liberté à Saint-Jean-de-Boiseau.

Nouveauté cette année, Fato notre percussionniste propose aussi un cours de percussions le mercredi soir de 21 h 00 à 22 h 30.

Evelyne Mambo, professeur de danse et chanteuse, nous transmet son « bonheur chaleur » tous les mercredis soirs. Les cours sont accompagnés de percussionnistes professionnels et bénévoles.

Cette année en raison de la Covid, nous serons parfois amené.e.s à danser en extérieur.

Pour découvrir la danse d'Afrique de l'ouest, un stage est proposé le 28 octobre de 18 h 30 à 21 h 00. Tarif : 25 euros pour les adhérents à l'Alerte, 30 euros pour les non adhérents.

L'assemblée générale de l'association, qui se prolongera en soirée festive autour de l'Afrique, est programmée le 6 novembre 2020.

Contact

Linda, 06.85.64.64.75
Cécile, 07.71.04.27.49

Section Delta Darts

Club de fléchettes traditionnelles

Nouvelle section de fléchettes traditionnelles au sein de l'Alerte. Pour la saison 2021, les entraînements sont le mardi et le jeudi de 19 h 30 à 23 h 00 et les jours de matchs sont le vendredi à partir de 19 h 30 (salle de l'Étier à l'Alerte), début de match à 20 h 00.

La saison commence le 1er janvier 2021 mais les entraînements ont déjà débuté.

Pour tous renseignements complémentaires (coût, calendrier des compétitions, déroulement des matchs) vous pouvez dès à présent contacter le président de la section.

Contact

Florent Prin, 06.64.25.67.78
president.deltadarts@gmail.com

Section ASSJB Gym inter-âge

Bonne humeur à la gym inter-âge

Comme les autres années, la gym inter-âge a repris au complexe sportif des Genêts, toujours dans la bonne humeur, même en ces temps moroses. Toujours le mardi de 10 h 00 à 11 h 00.

Il reste des places. Le montant de l'inscription reste inchangé depuis plusieurs années : 80 €.

Les cours de Pilates ont eux aussi repris ; eux aussi dans la bonne humeur, et là aussi il reste des places au cours de Pilates « confirmé » le jeudi de 10 h 00 à 11 h 00.

Et cette année, le cours du jeudi de 11 h 00 à 12 h 00 est un cours de stretching associé à du Pilates, et là aussi vous pouvez encore vous inscrire. Le coût de l'inscription est de 130 €.

Et si vous associez la gym et un cours de Pilates, l'inscription est de 180 €.

On vous attend, à bientôt.

Contact

Annie Porret, 06.744.744.74
bernard.porret84@orange.fr

Karaté

Karaté seniors méthode douce

Les cours hebdomadaires ont repris le 14 septembre.

Si vous avez au minimum 55 ans, que vous avez envie de reprendre ou commencer une activité physique adaptée à votre âge tout en prenant soin de votre corps, le karaté méthode douce est fait pour vous.

Enseigné dans le respect de chacun, il est composé de travail sur l'équilibre, sur la mémoire (techniques et déplacements appris en japonais), sur la coordination des mouvements, avec des déplacements dans huit directions. Il n'y a pas de cardio, pas de courses, pas de chutes et tout cela dans un esprit de convivialité. Vu la conjoncture actuelle, il n'y aura ni contact, ni travail à deux (protocoles fédération et mairie de Saint-Jean-de-Boiseau respectés).

Apporter du gel et des chaussures de sport dans un sac, plus un certificat médical d'aptitude au karaté. Possibilité de deux cours d'essai en survêtement.

Les cours sont dirigés par Jean-Jacques Desouches, 5e dan de l'école Shito ryu, méthode Mabuni. Il pratique le karaté depuis 1985 et est diplômé instructeur fédéral.

Les cours ont lieu les lundis matin de 10 h 30 à 12 h 00 (sauf les jours fériés et les vacances scolaires) au complexe sportif des Genêts (salle Secrétin), rue Pierre-Mendès-France.

Tarif à l'année tout compris : 95 €.

Contact

Jean-Jacques Desouches
06.17.02.96.04

Don de sang maintenant, c'est urgent

En ces temps difficiles, l'association des Donneurs de sang ne chôme pas. Elle continue d'assurer les collectes conjointement avec l'EFS. La prochaine aura lieu le jeudi 8 octobre au Pianocktail sur rendez-vous à prendre sur https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Elle prépare également ses événements 2021 : sa soirée festive annuelle se tiendra le **13 février** à Saint-Aignan-de-Grand-Lieu (nous vous y attendons nombreux, que vous soyez donneurs ou non) et une randonnée vélo aura lieu au mois d'avril autour des arbres de vie de chacune de nos communes.

Comme nous avons beaucoup de projets en tête, nous lançons un appel à bénévoles sur Saint-Jean-de-Boiseau. Venez rejoindre notre chouette équipe !

Contact

Christine Varin
06.87.30.43.56
christine_varin@yahoo.fr

Fin des tarifs réglementés du gaz

La loi Énergie et climat de 2019 supprime les tarifs réglementés du gaz à compter du 1er juillet 2023 et depuis cette loi, on ne peut plus souscrire de nouveaux contrats aux tarifs réglementés. Cela ne concerne que le gaz. Vous en serez informés par les pouvoirs publics.

Même si le démarchage tend à vous faire croire le contraire, aujourd'hui, si vous avez un contrat de gaz avec Engie, à tarif réglementé, vous pouvez le conserver jusqu'en juin 2023.

La CSF vous dit : il n'y a aucune urgence à changer de fournisseur.

Demain votre contrat sera à prix fixe ou indexé, avec Engie ou avec un autre fournisseur que vous aurez choisi.

Prenez le temps d'étudier les offres : les taxes et l'abonnement peuvent varier. N'hésitez pas à vous rapprocher de la CSF qui suivra l'évolution législative et comparez les prix sur le site www.energie-mediateur.fr

Permanences de la CSF, au Chalet, à La Montagne le 2e mardi du mois de 17 h 30 à 19 h 00.

Bourse aux jouets.

La Bourse aux jouets qui était prévue le 23, 24 et 25 novembre 2020 est annulée.

Contact

Marie-Annick Couvrand, 02.40.65.63.89
Madeleine Drouet, 02.40.65.65.42
la-csf.org

À votre service

Administrations locales

Mairie
Avenue du 11-Novembre
Tél. 02.40.65.61.00 – Fax 02.40.32.98.47
saint-jean-de-boiseau.fr
accueil@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr
Lundi et mercredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.
Mardi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30.
Jeudi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 00 (sauf juillet et août de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30.)
Directeur général des services : M. Le Thiec

Nantes Métropole
Pôle sud-ouest - Parc d'activités de La Bouvre - 3 boulevard Nelson-Mandela, 44340 Bouguenais. **Tél. 02.28.00.16.00**
Directrice du pôle : Mme Le Pehun

Santé

DENTISTES
■ Docteurs Bray, Evrard, Perrier et Sarrissian
6 bis, rue de l'Égalité. **02.40.65.68.88**

INFIRMIÈRES, INFIRMIER
■ Mmes Dupont, Fofana, Saliou et Relet
Espace de la Halle. **02.51.70.25.10**, **06.60.14.42.66**
■ Mmes Cohignac, Danet et Jacob
10, rue Olympe-de-Gouges. **02.28.07.25.34**

MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES
■ MM. Auger, Duby, Paille, Puthod, Tumarinson et Walbecque
Rue Pierre-Mendès-France. **02.40.32.92.66**

MÉDECINS
■ Docteurs Bouillot, Sarni, Sauvage, Rakoto et Van Wassenhove, avenue du 11-Novembre, Espace de la Halle. **02.40 32.91.58**

ORTHOPHONIE
■ Céline Toutain
8, rue Olympe-de-Gouges. **02.40 78.88.91**

OSTÉOPATHIE
■ Jessica Jamoneau
10, rue Olympe-de-Gouges. **06.84.39.19.90**

PHARMACIE
■ Pharmacie de la Halle,
avenue du 11-Novembre. **02.40.65.89.59**

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE (SSIAD)
■ **02.40.32.06.05**

Action sociale

CCAS
■ Accueil téléphonique : **02.40.65.95.56**
Accueil sur rendez-vous.

ESPACE DÉPARTEMENTAL DES SOLIDARITÉS
■ Rue Pierre-Mendès-France. **02.40.65.64.34**
Du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 14 h 00 à 17 h 15.
Permanence des assistantes sociales et puéricultrices sur rendez-vous uniquement.

CPAM
■ 9, rue Gaëtan-Rondeau, 44200 Nantes **36.46**

CAF
■ 22, rue de Malville, 44100 Nantes
0810.25.44.10
■ 6bis, allée du Lac-de-Grand-Lieu, 44400 Rezé
02.28.08.11.70

CARSAT
■ 2, place Bretagne, 44000 Nantes
39.60

MISSION LOCALE
■ Mardi de 13 h 30 à 16 h 30, sur rendez-vous
06.80.13.23.78 (Marie-Laure Boulanger) et **02.51.70.26.93** (antenne sud).

CLIC Loire-Acheneau (centre local d'information et de coordination)
■ Maison de quartier Grande-Ouche
9, rue de la Grande-Ouche, Bouguenais
02.40.69.41.10

AAFP-CSF DE LOIRE-ATLANTIQUE
■ 8, av. des Thébaudières, Sillon-de-Bretagne 18e étage A, 44800 Saint-Herblain
02.51.80.62.72

ADEF
■ Aide à domicile - Emplois familiaux 44400 Rezé, **02.40.05.00.84**

ALCOOL ASSISTANCE
■ Brigitte Géfard. **06.35.61.47.58**

VIE LIBRE
■ Hubert et Claire Le Fur. **02.40.65.86.10**

DOMUS
■ Portage de repas et aide à domicile, 44860 Saint-Aignan-de-Grand-Lieu **02.40.26.40.72**

RÉAGIR ENSEMBLE / TRAJET
■ Atelier chantier d'insertion,
34, rue de l'Hommeau. **02.40.32.95.32**

RETZ'AGIR
■ Association d'aide aux demandeurs d'emploi, Permanence : MAIS du Pellerin les vendredis matin. **02.40.02.36.28**

Sécurité publique

GENDARMERIE
■ Le Pellerin. **02.40.04.66.17**

POMPIERS
■ Le Pellerin, La Montagne. **18** ou **112**

SAMU (secours médicaux)
■ 15

Contacts utiles

LA POSTE
■ Av. du 11-Novembre. Lundi, jeudi et vendredi de 14 h 00 à 17 h 00, mardi de 14 h 30 à 17 h 00, mercredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00, samedi de 9 h 00 à 12 h 00.
36.31

MAISON DE RETRAITE (EHPAD)
■ Résidence La Tour du Pé, rue de la Rivière
02.40.65.70.42

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
■ 8, rue Jean-Baptiste-Vigier, 44400 Rezé
02.51.11.37.00

CONCILIATEUR DE JUSTICE
■ 1er et 3e lundis du mois de 14 h 00 à 17 h 00. MAIS du Pellerin. **02.40.05.69.81**

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE
■ Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7 h 30 au début de classe, et de la fin de classe à 18 h 30 aux écoles élémentaire et maternelle publiques. Renseignements et inscriptions en mairie **02.40.65.95.54**

MULTI-ACCUEIL
■ Rue des Violettes. **02.40.32.97.11**
Tous les jours de 8 h 00 à 18 h 30

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
■ Lundi de 9 h 00 à 12 h 30, mercredi de 14 h 00 à 17 h 30, jeudi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.
Sur rendez-vous à la mairie. **02.40.65.61.00**

ACCUEILS DE LOISIRS MUNICIPAUX
■ Fonctionnent à la journée ou à la demi-journée durant les petites vacances scolaires et le mercredi de 11 h 45 à 17 h 30 **02.40.94.14.27** (3-6 ans),
02.40.65.65.66 (6-14 ans)
■ Péricentre: 7h30 à 9h 00 et 17h30 à 18h30.

LOCAL JEUNES
■ AJI (Animation jeunes intercommunale)
Centre médico-social. **02.40.65.99.10**

MÉDIATHÈQUE EDMOND-BERTREUX
■ Rue du 14-Juillet
Mardi de 16 h 00 à 18 h 30, mercredi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00, vendredi de 16 h 00 à 18 h 30, samedi de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00.
02.40.32.97.31

DÉCHETTERIE
■ Rue de la Poterie, 7 jours sur 7 (sauf jours fériés) de 10 h 00 à 17 h 45. **02.40.65.74.17**

IMPÔTS
■ CDI (Centre des impôts), 2 rue Général Margueritte, 44035 Nantes cedex 1
02.51.12.86.36
■ SIP (Service des impôts des particuliers) Nantes sud, 2 rue Eugène-Orieux, 44400 Rezé
02.53.55.13.00

Saint·Jean
de·Boiseau

Mairie de Saint-Jean-de-Boiseau • Tél. 02.40.65.61.00 • accueil@mairie-saint-jean-de-boiseau.fr

Maquette Graphicom - Impression Offset 5 édition
PEFC 10-31-1980 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôles. / pefc-france.org